

LA PRESSE MOSELLANE DE L'EXIL 1939-1945

Avant même d'apprendre la déclaration de guerre franco-anglaise à l'Allemagne, le 3 septembre 1939 à 17 heures, le tiers des Mosellans étaient déjà en passe de quitter leur département. Volontairement pour certains, car dès le 28 août un avis ministériel invitait les Messins que « rien ne retenait dans la ville à s'en éloigner le plus tôt possible »⁽¹⁾. Sur ordre pour tous les autres, avec le déclenchement, dans l'après-midi du 1^{er} septembre, de l'évacuation de la « zone rouge » comprise entre la frontière et la Ligne Maginot.

L'évacuation de septembre 1939

Répondant à l'instruction générale du ministère de l'Intérieur du 1^{er} juillet 1938 sur « les transports de sauvegarde » et communiqué, dans ses principes aux maires mosellans le 30 janvier 1939, le plan d'évacuation fut arrêté le 31 mars suivant par le préfet Charles Bourrat (1884-1964). Il prévoyait le transfert vers les départements de la Vienne et de la Charente, *via* dix « centres de recueil » (sept mosellans et trois meurthe-et-mosellans) et deux « départements d'hébergement » (Aube, Haute-Marne), de 192 378 habitants de la « zone avant » et de 41 156 de la « zone arrière » (de la ligne Maginot) soit 233 534 habitants de 310 communes auxquelles s'ajouteraient, le cas échéant, 69 514 Messins et 19 796 Thionvillois et Yussois, qu'il faudrait diriger sur la Charente Inférieure, en principe « réservée » à quelque 135 000 Meusiens⁽²⁾. Ainsi, le tiers, voire, au pire, 46 % de la population mosellane seraient évacués⁽³⁾.

L'ordre d'évacuation du 1^{er} septembre 1939 concerna en fait, 206 079 personnes plus quelque 21 000 mineurs du bassin houiller transférés, du 3 au 6, vers le Pas-de-Calais (56 %) et les centres d'extraction de Loire, Saône-et-Loire et du Tarn. Le gros des évacués transita (161 000 du 8 au 14 septembre) par les centres de recueil prévus et rejoignit les départements d'accueil selon un calendrier et des modalités variables d'une commune à l'autre. Le départ du village fut presque toujours rapide, l'embarquement ferroviaire beaucoup moins (sauf pour les citadins) et les erreurs d'aiguillage inévitables⁽⁴⁾.

1) Collect. partic., *Journal de guerre de la ville de Metz, du 23 août 1939 au 15 août 1940*. Dactylographié, 97 p. 21 x 27 cm (p. 3). Rédigé à la demande du maire Gabriel Hocquard par René Delaunay (1880-1968), directeur du Conservatoire de Metz depuis 1919 et expulsé le 16 août 1940.

2) A.D. Mos. 5 R 587. Préfet Moselle à Intérieur, 31 mars 1939. La Charente Inférieure devint Charente-Maritime en juillet 1940.

3) La Moselle comptait 696 246 habitants en mars 1936 et 695 832 en 1939. « Les Lorrains de la région de Longwy » n'étaient donc pas les seuls évacués, comme le suggère une note (p. 58) de l'excellente synthèse de Henri Michel, *La défaite de la France, sept. 1939-juin 1940*, Paris, 1980, 128 p.

4) A.D. Mos. 5 R 587 et 592 (mineurs). Voir, par exemple, Nicolas Théobald, *Montenach*; Obernai, 1975, p. 171-2; Laurent Appel, *Lelling*, Metz, 1972, p. 105; Eugène Heiser, *La tragédie lorraine. Sarreguemines-Saargemünd 1939-1945*, Sarreguemines, t. 1, 1979, p. 26-28.

Fin septembre pourtant, le transfert est pratiquement achevé. Alors que 600 000 soldats s'installent en Moselle, les habitants de 214 des 235 communes de la « zone avant » ont gagné, avec leurs municipalités, leurs « départements de correspondance » où les rejoignent, fin octobre, ceux d'une quinzaine d'autres⁽⁵⁾. La Vienne en héberge 81 000, venus d'environ 110 communes dont Bouzonville, Creutzwald, Merlebach ou Saint-Avoid, désormais « domiciliées » à Chauvigny, Saint-Savin, Civray ou Sommières-sur-Clain. La Charente, 109 000, soit une bonne centaine de communes, dont Bitche, Stiring-Wendel, Sarralbe ou Sarreguemines qui se découvrent jumelles de Confolens, Châteauneuf, Vars ou Chasse-neuil. La Charente Inférieure enfin, près de 12 000 (de Zetting, Sturzelbronn, Alsting...) dont quelque 4 000 pensionnaires de l'Assistance publique ou des hôpitaux messins répartis entre Châtelailion, Royan et Fouras⁽⁶⁾.

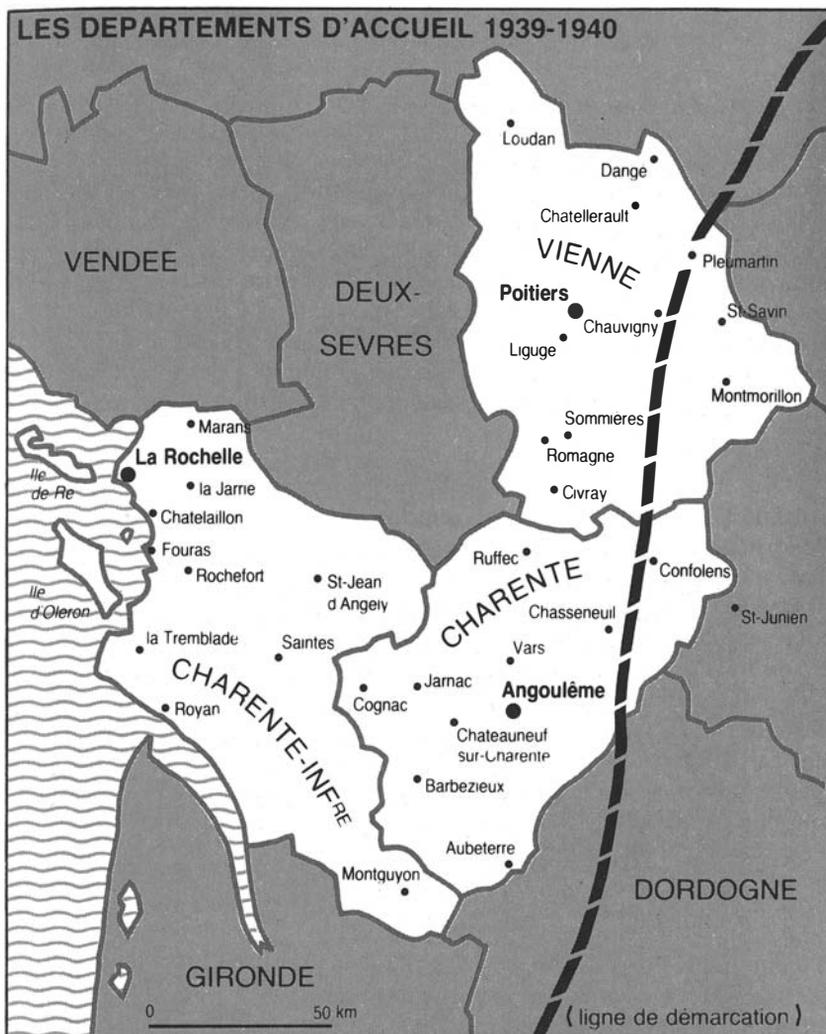
En un mois, plus de 200 000 Mosellans, ayant abandonné récoltes, bétail, maison et travail, se trouvent donc brusquement projetés dans l'inconnu. Quelque 27 000 Forbachois et Sarregueminois s'éparpillent dans quarante communes charentaises. Il en faut encore autant pour les 19 500 évacués de Petite-Rosselle et Stiring-Wendel et, dans la Vienne, pour les 21 085 de Saint-Avoid, Freyming et Merlebach⁽⁷⁾. On s'efforce, certes, de maintenir une continuité administrative et scolaire. Les municipalités ont une attache fixe et conservent même une certaine capacité délibérative. Les sous-préfets de Forbach, Sarreguemines, de Boulay et Thionville s'installent à Angoulême, Confolens et Poitiers. Les écoles normales de Metz (filles) et de Montigny-lès-Metz (garçons) rouvrent leurs portes à Romagne et Poitiers. Les écoles primaires supérieures de Saint-Avoid, Forbach, Sarreguemines, de même à Montmorillon, Cognac, Angoulême et, par décret du 5 septembre 1939, le statut scolaire d'Alsace-Moselle, s'appliquera aux écoles évacuées.

Par ailleurs, le gouvernement Daladier fait jouer la solidarité nationale et coordonne au mieux son action au travers d'un *Service central des Réfugiés*, créé en octobre 1939 auprès de la vice-présidence du Conseil, duquel dépendent les services des réfugiés des départements d'accueil. Désormais qualifiés de *réfugiés* (20 septembre) et « suivis » par des contrôleurs cantonaux *ad hoc* (27 novembre), les évacués mosellans passent à la charge de la Nation. Ils perçoivent une allocation journalière de dix francs par adulte et enfant de plus de treize ans, de six francs pour ceux d'un âge inférieur. Comme les y invite le *Memento administratif pour le réfugié lorrain* (Poitiers, 1939, 44 p., bilingue), publié

5) *Ibid.*, 5 R 589 (situation aux 26 sept. et 3 oct. 1939) et 592 (évacuation des communes de Thionville-Ouest du 17 au 20 octobre). La Moselle comptait alors 764 communes.

6) *Ibid.*, 5 R 588. Préfet Moselle à Vice-Président du Conseil, 9 mai 1940, en réponse à sa lettre du 11 mars. Voir Paul-Éd. Glath, *Du pays de Bitche en Charente Inférieure*, Strasbourg, 1954, p. 43-57 et l'enquête du *Pays de Bitche*, n° 9, 1981, 66 p. dactyl. Ces effectifs sont supérieurs à ceux fournis par Henri Amouroux, *La vie des Français sous l'occupation*, Paris, Fayard, 1961, p. 74 : Charente : 90 000; Vienne : 60 000.

7) *Ibid.*, 5 R 589. Situation au 3 octobre 1939.



par le préfet de la Vienne afin de régler la cohabitation entre communes évacuées et d'accueil, ils s'installent, avec leurs compatriotes, dans la « drôle de guerre » dont l'atonie développe chez certains d'entre eux, début novembre, la tentation de rentrer au pays⁽⁸⁾.

Il ne pouvait en être question. Aussi fut-il vite nécessaire, leur hébergement et entretien étant en gros assurés, d'atténuer le déracinement et l'isolement dont souffraient les Mosellans transplantés, originaires aux trois quarts de l'Est du département et, de ce fait, majoritairement germanophones ou médiocrement bilingues. Des journaux spécifiques y pourvurent⁽⁹⁾.

8) *Ibid.*, 5 R 587. L'instruction du 20 septembre 1939 reconnaît la qualité de *réfugiés* aux habitants des régions évacuées sur ordre des autorités militaires et des localités soumises au feu ennemi. Voir la récente synthèse de Henri Hiegel, *La « drôle de guerre » en Moselle*, tome I (3 sept. 1939 - 10 mai 1940), Sarreguemines, Éd. Pierron, 1983, 421 p. (p. 105-209).

9) *Ibid.*, 5 R 587. 180 des 229 communes évacuées dépendaient des arrondissements de Boulay (52 sur 101 communes), Forbach (67 sur 89) et Sarreguemines (61 sur 73). Les autres, des arrondissements de Thionville Est et Ouest (49 sur 112).

La presse des évacués mosellans

Trois titres, nés d'une double initiative - publique et privée - leur furent presque aussitôt offerts. Dès le 11 septembre, le préfet François Giacobbi (1897-197?) fit distribuer des tracts de « cordiale bienvenue » bilingues aux évacués mosellans arrivant en Charente Inférieure. Et pour preuve de « la sympathie agissante de l'Administration à leur égard », il lance, le 3 octobre, un hebdomadaire - *de l'Est à l'Ouest* - dont il confie la rédaction à son secrétaire général Michel Cacaud. Cette initiative peut surprendre car son département n'héberge que 6 % des évacués mosellans. Elle témoigne en fait du dévouement de deux fonctionnaires envers leurs anciens administrés⁽¹⁰⁾.

Ce *Bulletin de Renseignements pour les Évacués* bilingue - *Auskunftszettel für Evakuirte* - imprimé à la Rochelle sur quatre pages de format 32,4 x 50 cm, parut, chaque mercredi, jusqu'au 29 mai 1940⁽¹¹⁾. Tiré à 4700 exemplaires distribués gratuitement aux services publics d'Alsace-Lorraine repliés et, à leur demande, aux chefs de famille, il enrobe ses rubriques régulières - *Informations officielles, Pour nos soldats, Ce qu'il faut savoir...* dès le n° 2 et, à partir du n° 12, *Recherche des réfugiés* - d'une foule de renseignements pratiques : table de concordance entre communes évacuées et d'accueil (n° 1) dont on rappelle l'orthographe (n° 10); transfert des CCP de Strasbourg et Nancy à Limoges et Bordeaux; adresses des internats scolaires, des guichets des Caisses d'Épargne de Forbach et de Sarreguemines, des notaires; offres d'emploi...

Parallèlement, un autre hebdomadaire - *Le Journal des Évacués de Lorraine et d'Alsace - Journal der Flüchtlinge* - avait vu le jour, le dimanche 24 septembre, à Ruffec, aux confins de la Charente et de la Vienne où se trouvait le gros des réfugiés mosellans⁽¹²⁾. Plus modeste (deux pages de 44 x 60 cm) et payant (40 centimes le numéro), il visait à établir un pont entre évacués et non-évacués mais fit vite double emploi avec le *Bulletin* de Giacobbi dont les préfets voisins assuraient la diffusion. Il disparut donc avec le n° 6 du 29 octobre, au bénéfice d'une édition quotidienne (à quatre pages de 35 x 49 cm et au prix de 50 centimes le numéro) du *Républicain Lorrain - Metzzer Freies Journal* que Victor Demange (1888-1971) venait de lancer à Bordeaux le jeudi 12 octobre, à la demande de la Direction générale des Services d'Alsace-Lorraine relevant de la vice-présidence du Conseil⁽¹³⁾. Cette formule, que permettait (la « drôle de guerre » aidant) le maintien des liaisons avec le siège messin du journal, où son fondateur put se rendre chaque mois jusqu'en

10) P.E. Glath, *ouvr. cité*, p. 41 et 92. Giacobbi fut secrétaire général de la Moselle de mars 1925 à juillet 1929 et Cacaud, chef de cabinet de 1923 à juin 1929.

11) A.D. Mos. 7 T 69. Collection complète de 35 numéros.

12) Archives du *Républicain Lorrain* (abrégé en A.R.L.), Metz.

13) Depuis 1936, V. Demange était en excellents termes avec le conseiller d'État Paul Valot (1889-1959), directeur de ces Services de 1925 à 1940. Voir François Roth, *Le temps des journaux. Presse et cultures nationales en Lorraine mosellane 1860-1940*, Presses universitaires de Nancy et éditions Serpenoise, Metz, 1983, 275 p. Pp. 29, 230, 237.

N° 63 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
de l'Est à l'Ouest
 Bulletin de Renseignements pour les Evacués
 Auskunftszettel für Evakuierte

Une allocation radiodiffusée
 de M. Schuman, sous-secrétaire d'Etat,
 destinée aux Alsaciens-Lorrains

N° 4 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 9 Octobre 1939

de l'Est à l'Ouest
 Bulletin de Renseignements pour les Evacués
 Auskunftszettel für Evakuierte

**Le Discours radiodiffusé
 de M. Edouard DALADIER**

JOURNAL DES ÉVACUÉS
 de Lorraine et d'Alsace
 JOURNAL DER FLÜCHTLINGE
 EDITION DU "RÉPUBLICAIN LORRAIN" ET DU "M.F.J."

Aus der Heimat An unsere Leser!

Le Républicain Lorrain
 Metzler Freies Journal

**Nach dem Waffenstillstands-Vorschlage des Marechal Petain
 Hitler und Mussolini beraten über ihre Bedingungen**
 DIE POLITISCHE LAGE DIE MILITÄRISCHE LAGE

JOURNAL DES RÉFUGIÉS
 de la Région du Sud-Ouest

Die französischen Bevollmächtigten sind abgereist
 Sie haben von der Regierung preme Assurances für die Waffenstillstandsverhandlungen erhalten

Die speziellen Besondere




mai 1940, convenait mieux aux besoins et aux habitudes des évacués mosellans. Un véritable produit du terroir - « le plus grand journal de la Moselle » - venait ainsi à eux, avec pour devise : « servir nos compatriotes, c'est servir notre Patrie ».

Mais pourquoi s'installer à Bordeaux plutôt qu'à Poitiers ou Angoulême ? Des relations personnelles, des commodités techniques (imprimerie de *La Petite Gironde*, qualité des équipements de télécommunications) et financières (marché publicitaire) ont dû compter. La volonté aussi de ne pas laisser aux seules *Dernières Nouvelles de Strasbourg* (« le plus grand journal d'Alsace et de Lorraine »), qui venaient de lancer une édition bordelaise le... 6 octobre, la totalité de la clientèle germanophone transplantée dans le Sud-Ouest de la France⁽¹⁴⁾. Car 374 000 Alsaciens (sur 1 219 000), dont quelque 100 000 Strasbourgeois (sur 193 000), avaient également été évacués, particulièrement sur la Dordogne (90 000), la Gironde (40 000), les Landes (25 000), le Gers (20 000), le Tarn-et-Garonne, la Haute-Vienne⁽¹⁵⁾. Position stratégique, Bordeaux se trouvait donc à la jonction des aires d'évacuation mosellane (au Nord) et alsacienne (au Sud et à l'Ouest). Il fallait y être présent, quitte à n'établir que des agences à La Rochelle, Angoulême et Poitiers. Publiée sous la responsabilité du Sarregueminois Jacques Philippe (1897-1974), l'édition bordelaise du *Républicain Lorrain* parut, à raison de six numéros par semaine, jusqu'au 20 juin 1940 (N° 215), soit une semaine de plus que sa jumelle messine qui s'était sabordée le 14, à 11 heures⁽¹⁶⁾.

Les Mosellans évacués disposèrent ainsi, durant quelques mois, de deux journaux spécifiques, de fréquence, contenu et style différents^(16 bis). On y retrouve, certes, des informations identiques, d'ordre politique (extraits de discours) ou pratique (règlementation en faveur des réfugiés). Là s'arrête la comparaison.

D'un bilinguisme appliqué (traduction en allemand d'articles français), l'hebdomadaire *de l'Est à l'Ouest* a les limites que lui dictent ses origines préfectorales. C'est en somme le *J.O.* (indispensable) d'une

14) Mlle Dominique Wirtz, *De l'éphémère au centenaire de l'histoire d'un quotidien de province : Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, thèse de 3^e cycle, Strasbourg II, 1980, 535 p. 21 x 29,7, dactyl. En 1939, le *M.F.J.-R.L.* tirait à 90 000 exemplaires, les *D.N.S.* (fort intéressées par le marché mosellan de 1928 à 1936) à 155 000 et la *Petite Gironde* (dont ils utilisaient les presses) à 325 000.

15) Lothar Kettenacker, *La politique de nazification en Alsace*, 2^e partie, *Saisons d'Alsace* n° 68, Strasbourg, Istra, 1978, p. 11 et *Histoire de Strasbourg* (dir. G. Livet et F. Rapp), Strasbourg, éd. D.N.A.-Istra, t. IV, 1982, p. 476.

16) A.D. Mos. 6 T 285. Cette collection s'arrête au n° 206 des dimanche 9 et lundi 10 juin 1940. Sur J. Philippe, E. Heiser, *ouvr. cit.*, p. 125-128. Rentré en Moselle, il fut arrêté le 9 avril 1942 et déporté à Schirmeck puis à Dachau. Libéré fin avril 1944, il devint journaliste aux *D.N.A.* Le rédacteur en chef Jacques Robillot (1906-1945) étant mobilisé, la responsabilité des éditions messine et mosellane revint à Alphonse Béziès (1880- ?), rédacteur parlementaire du *R.L.* qui ferma les locaux et paya le personnel à cette date. Deux numéros pirates, d'inspiration nazie, parurent les 16 et 17 juin 1940, avant l'entrée de la *Wehrmacht* à Metz, le 17 au soir. Ils déroutèrent les Messins (*A.R.L.* et *Journal de guerre*, p. 55). Repliées à Sélestat puis à Colmar, les *D.N.S.* se sabordèrent également le 14 juin.

16 bis) Outre le *Bulletin de liaison des réfugiés mosellans en Charente* (bilingue et préfectoral) de faible diffusion et *Le Lien*, bi-mensuel édité à Angoulême, de janvier à mai 1940, par l'abbé François Goldschmitt (1883-1966). Voir H. Hiegel, *ouvr. cit.*, p. 184.

Evacuation qui ne serait en rien un exil. Négligeant tout fait d'actualité relatif au conflit - ce n'est pas son rôle -, son discours privilégie trois thèmes. D'abord persuader les évacués de l'indéfectible volonté de vaincre de la France, gage de leur prochain retour au pays. A preuve l'importance accordée tour à tour aux discours de Camille Chautemps, vice-président du Conseil et responsable en titre de tous les Alsaciens-Lorrains - « vous avez quitté vos champs... notre armée veille sur eux » (n° 7, du 15 novembre 1939) -, de Daladier (n° 11, du 13 décembre), de Reynaud - « Les Français savent qu'ils remporteront la victoire » (n° 23, du 6 mars 1940) -, du Président Lebrun, de passage à Metz - « Pour de nombreuses raisons, la victoire nous est due; elle ne peut nous échapper » (n° 25, du 20 mars) - que couronne le « Nous vaincrons » de Reynaud, n° 35 du 29 mai... Souligner ensuite l'infinie sollicitude du gouvernement envers les réfugiés qu'exprime la création d'institutions *ad hoc* de plus en plus importantes : Service central; comité consultatif auprès de la Direction générale des Services d'Alsace-Lorraine formé, le 10 septembre, de notables du cru et installé début 1940⁽¹⁷⁾; sous-secrétariat d'Etat enfin (cabinet Reynaud, 21 mars), en faveur du député mosellan Robert Schuman (1886-1963) qu'assiste l'ancien sous-préfet de Forbach, et dont le *Bulletin* de Giacobbi répercute largement les messages et les mesures (nos des 3, 10, 17 avril, 8 et 15 mai), alors que cette flatteuse consécration mosellane n'appelle nul commentaire, nulle photographie dans l'édition bordelaise du *Républicain Lorrain*. Sollicitude sociale et culturelle aussi, avec la création d'un comité d'aide aux Evacués d'Alsace-Lorraine, de caisses interdépartementales d'assurances maladie-maternité (nos des 25 octobre 1939 et 24 janvier 1940) ou la diffusion, à partir du 15 novembre 1939, d'émissions dominicales sur Radio-Bordeaux, - Limoges, - Toulouse, d'une demi-heure et en dialecte, que Mgr Heintz, évêque de Metz, recommande spécialement (10 janvier 1940) et que Schuman transforme en bulletin quotidien de 19 h 45 à 20 h : « vous aurez dans votre langue les mêmes informations que les autres auditeurs, car vous êtes des Français aussi bien que n'importe quel autre citoyen de la République » (8 mai).

Enfin, le *Bulletin* ne cesse de signaler les diverses manifestations de la solidarité des Mosellans envers leurs compatriotes évacués auxquels un comité messin des Oeuvres de Guerre, fondé le 23 septembre 1939 et annoncé le 18 octobre, ou un comité social mosellan, d'origine wendelienne et installé à Cognac (Charente) en février 1940, apporteront un supplément d'aide matérielle. Source de réconfort, toute visite d'élus - Emile Hennequin (1870-1954), adjoint au maire de Metz, en novembre 1939, Robert Serot (1885-1954)⁽¹⁸⁾, député et président du conseil général de la Moselle en février 1940 - est annoncée et commentée avec soin.

17) *De l'Est à l'Ouest* n° 14 du 3 janvier 1940. Neuf Alsaciens dont le président, le savant général Robert Bourgeois (1857-1945), ancien sénateur du Haut-Rhin, pour un seul Mosellan, Humbert de Wendel (1876-1954), président de la chambre de commerce de Metz.

18) Ingénieur agronome et député de la Moselle depuis 1919, R. Sérot fut sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture de novembre 1929 à décembre 1930 dans les deux cabinets Tardieu.

Plus encore, les messages mensuels du maire de Metz apportent aux exilés, sur le mode familial, une bouffée d'air du pays. « Les Messins ne vous oublient pas » leur mande Gabriel Hocquard (1892-1974) dans le n° du 25 octobre 1939, « mais restez patiemment dans votre refuge forcé... jusqu'au retour rapide ». Le 11 novembre est l'occasion de leur rappeler l'entrée triomphale des troupes françaises à Metz le 19 novembre 1918. Fin décembre, il leur adresse des vœux d'espoir. Dès lors, le *Bulletin* lui donne une stature quasi nationale. Le 28 février 1940, reprenant un article de *Paris-Midi*, il présente aux Mosellans qui le connaîtraient mal et aux administrateurs des départements d'accueil ce *Grand Lorrain*, « fantassin allemand et canonnier français » en 1914-18 et maire de la « ville qui défend l'Etat ». Et les nos des 1^{er}, 15 et 22 mai ne leur laissent rien ignorer de sa tournée de conférences en Grande-Bretagne, alors que l'offensive allemande faisait la « une » des autres journaux⁽¹⁹⁾.

Sécurisant à l'excès et sans doute perçu comme trop messin - les Messins, certes nombreux en Charente Inférieure (le tiers des effectifs), d'où la place qu'y prend G. Hocquard, ne représentaient que 3% des évacués mosellans - *de l'Est à l'Ouest* ne pouvait rivaliser avec les quatre pages quotidiennes de l'édition bordelaise du *Républicain Lorrain*. Rédigées presque exclusivement en allemand, leur but était de rendre l'actualité accessible à des germanophones déracinés. Elle occupe la première page et déborde parfois sur la seconde. Pour rappeler que la guerre existe, qu'elle rôde « au pays » (*Der Krieg zu Lande*, 18 octobre 1939; *Die Lage an der Rhein-Moselfront*, 26 octobre), qu'elle s'éternise (*Rueckblick auf sechs Monate Krieg*, 6 mars 1940); ou pour signaler que la *Luftwaffe* survole Metz quitte à y perdre quelques appareils (29 mars), toutes informations entrecoupées d'appels répétés à souscrire des bons d'armement.

A cette fonction d'information générale s'en ajoute une autre, directement liée à l'évacuation elle-même. D'emblée, le *Metzer Freies Journal* se veut *eine Stimme aus der Heimat* (12 octobre 1939). Sa deuxième page égrène tout ce qui se passe « au pays » : faits divers, accidents routiers, manifestations sportives, spectacles, décès... Bref, l'« écume des jours » qui, abolissant la distance, donne l'illusion de ne pas l'avoir tout à fait quitté. Parallèlement, la troisième page regroupe tout ce que l'on glane *Bei unseren Evakuirten* (rubrique régulière dès le 26 octobre) afin de recoudre le tissu de la communauté départementale. Le *Républicain Lorrain* n'a pas voulu limiter ce double dialogue (entre évacués et non évacués) aux seuls Mosellans. En effet, jusqu'à la fin novembre, la place qu'il accorde aux Bas et Haut-Rhin et à leurs départements d'accueil est largement supérieure à celle qu'occupent Moselle, Vienne et Charentes. Cette volonté de « mordre » sur la clientèle naturelle

19) Voir Jean Schneider, « Eloge de Gabriel Hocquard » dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz (MANM) 1976-77*, Metz, 1979, p. 209-223. Professeur de Lycée et conseiller municipal depuis 1925, G. Hocquard fut élu maire le 1^{er} novembre 1938. Parti pour Londres le 2 mai 1940, il rentra d'urgence à Metz le 13. *Journal de guerre*, p. 24, 30-32.

des *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, qui pratiquaient le même amalgame, provoqua quelques frictions entre les deux rédactions qui se partageaient la même imprimerie⁽²⁰⁾. Sans jamais renoncer à cette extension, le *Républicain Lorrain* se fit plus franchement mosellan avec l'insertion, début décembre 1939, d'un *Unterhaltungsblatt* dominical, hebdomadaire puis bi-mensuel (début février 1940). Là, mêlés à des rubriques en français propres à tout magazine (« Le coin de la femme »; « La page de l'enfant »), s'épanouissent *Briefe aus dem schönen Lothringenland*, *Niedtalechos* et nombre de variations sur le thème *Lothringen mein Heimatland*. Parfois, pour briser ce repli sur soi, un journaliste français clamait : « Sachons aimer l'Alsace et la Lorraine » déjà souffrantes en 1870-71 (21 février) ou méditait, le 10 mai, sur l'inoubliable Délivrance de 1918. Propos appropriés ?

Le lendemain, le journal titrait sur l'offensive allemande entre Hollande et Luxembourg; le 23, sur la perte de « la bataille de la Meuse »; le 19 juin, sur l'armistice demandé par Pétain. Mais au fil de cette actualité dramatique, il occulte presque totalement l'une de ses séquelles : l'évacuation d'un nouveau contingent de Mosellans. Or, dès le 9 février, le préfet Bourrat en retenait l'éventualité et s'informait ensuite, auprès de ses collègues, des capacités d'accueil supplémentaires de la Vienne et de la Charente Inférieure. Le 23 avril, le plan est arrêté. Si nécessaire, 90 communes et 37 370 Mosellans de la « zone arrière » seront évacués : 22 700 sur la première, 14 670 sur la seconde vers laquelle seront aussi dirigés, le cas échéant, 67 000 Messins et Thionvillois⁽²¹⁾. Avec des variantes il entra en vigueur le 11 mai. Au total, 71 communes dont six de la « zone avant » (Audun-le-Tiche, Aumetz...), oubliées en septembre 1939, et Thionville (en partie) furent évacuées. L'opération affecta jusqu'au 24 mai plus de 52 000 personnes acheminées vers la Vienne (27 450), la Charente Inférieure (22 150 dont 7 480 Thionvillois), la Haute-Loire (2 600 mineurs de Faulquemont et leurs familles) et le Puy-de-Dôme pour quelque 500 habitants du canton de Boulay. S'y ajoutent environ 30 000 autres départements, car on évacua aussi des habitants des vallées de la Fensch et de l'Orne, et nombre d'habitants de diverses localités (Metz entre autres) partirent volontairement, avant et surtout après le 24 mai, vers la Meurthe-et-Moselle (le gros des Boulangeois par exemple), la Gironde, voire l'Ariège⁽²²⁾. Tous comptes faits, lors de l'armistice du 22 juin, 302 732 Mosellans, lit-on souvent, (soit 43,5% de la population de 1936) se trouvaient en dehors de leur département, dont environ 260 000 en Poitou-Charentes. En fait, les prévisions les plus pessimistes

20) Evoquées, sans plus, par D. Wirtz, *ouvr. cité*, p. 291.

21) A.D. Mos. 5 R 587. Avec 34 et 25 communes, les arrondissements de Boulay et de Thionville étaient les plus touchés.

22) *Ibid.*, 5 R 592. Pour cette deuxième évacuation, il est parfois difficile de distinguer états de prévision et d'exécution et l'exode amplifie le problème. Ainsi prévoit-on d'évacuer 17 000 Thionvillois; 9 500 le seront effectivement sur Metz, les 19-20 mai, dont 7 480 seront acheminés vers le Sud-Ouest, via Dijon et Moulins, du 22 au 24 mai. Qu'advint-il des 2 000 autres ? Pour l'Ariège, André Laurens, « Populations réfugiées et déplacées en Ariège de 1939 à 1945 », *R.H.D.G.M.*, n° 119, juillet 1980, p. 49.

de mars 1939 (322 844 évacués et 46%) avaient été atteintes mais par des voies différentes⁽²³⁾.

Dans ce désastre national, une presse pour évacués avait-elle encore un sens ? Réduit à deux pages, *de l'Est à l'Ouest* cesse de paraître le 29 mai. Le préfet de la Charente Inférieure, submergée par les fuyitifs de l'exode, avait d'autres soucis. Déjà contraint aux économies début avril (suppression du magazine), le *Républicain Lorrain* subit, à l'égal de toute la presse écrite, le contre-coup de la défaite. Pour Victor Demange, autant s'entendre, après le sabordage messin du 14 juin, avec Jean Hoepffner, directeur à Bordeaux des *Dernières Nouvelles de Strasbourg* (qui s'étaient également sabordées à Colmar le 14 juin), pour affronter en commun les incertitudes de l'après-armistice. De leur accord du 20 juin naît le *Journal des Réfugiés de la Région du Sud-Ouest* (quotidien de quatre pages 36 x 49 cm à 50 centimes) où frais et recettes seront partagés au prorata du tirage, courant juin, des titres antérieurs (30 000 exemplaires/jour pour les *D.N.S.* et 11 000 pour le *R.L.*). Daté du vendredi (en fait samedi) 22, le premier n° reste dominé par l'actualité (l'armistice). Il reprend la revue de presse des *D.N.S.*, le roman-feuilleton du *R.L.* mais les nouvelles du pays sont bien maigres. Le huitième, du 30 juin, avise ses lecteurs que le *Journal* se limitera, faute de papier, à deux pages à compter du 2 juillet. Il n'y eut pas de n° 9. La *Wehrmacht* venait d'entrer à Bordeaux, incluse dans la zone occupée. A la compromission, Victor Demange et Jean Hoepffner préférèrent un second sabordage⁽²⁴⁾. La presse des évacués avait vécu.

D'autant plus que l'article 16 de la convention d'armistice imposait au gouvernement Pétain de procéder au « rapatriement de la population dans les territoires occupés »⁽²⁵⁾. Les Mosellans que l'exode n'avait pas trop éloignés reviennent les premiers. Metz « se repeuple rapidement » y note-t-on le 2 juillet. Le 8, y arrivent les premiers trains d'évacués de la zone frontière. A partir du 20, leur « retour se fait à une cadence journalière » jusqu'au début de novembre. En faisant leurs comptes, à partir de leur statistique de base, les Allemands constatent alors le retour de 183 041 Mosellans et concluent à l'absence des 119 691 autres.

23) Publiée en 1948 par Henri Hiegel et sans cesse reprise, cette statistique fut établie par les Allemands fin 1940 à partir d'éléments trouvés à la préfecture qu'ils passaient au peigne fin depuis la neutralisation du préfet Bourrat (voir son *Agonie de Metz, 2 mai - 8 août 1940*, Metz, 1947, p. 25 ss.). Elle résulte d'une simple soustraction : 695 832 habitants (en 1939) - 393 300 = 302 532, avec coquille possible sur le 5 transformé en 7. Tiré d'un document non daté (du 20 avril très certainement) et intitulé *Population civile de la Moselle après évacuation* (A.D. Mos. 5 R 587), le deuxième nombre doit être correctement interprété. Il détaille, par arrondissement, ce qui resterait en Moselle après exécution partielle (Metz exclue) du plan d'évacuation d'avril 1940. Il ne s'agit, en aucun cas, de la population restante à la fin juin. Qui d'ailleurs aurait effectué un tel décompte ? Le préfet ne le pouvait pas et les Allemands avaient d'autres préoccupations. Celle-ci était plutôt de l'ordre de 360-370 000 habitants, car l'exode vida momentanément Metz et toucha des arrondissements (Metz-Campagne, Châteauesque, Sarrebourg) exclus des plans d'évacuation. La diaspora mosellane aurait alors compté 330 000 personnes environ.

24) A.R.L., correspondance V. Demange-J. Hoepffner du 20 juin 1940 et divers n°s du *Journal*... dont le titre préféra *Réfugiés à Evacués*, initialement prévu. D. Wirtz (*ouvr. cité*, p. 291) n'en attribue la paternité qu'aux seules *D.N.S.* et date du 28 juin la fin de parution.

25) Maurice Lagrange, « Le rapatriement des réfugiés après l'exode », *R.H.D.G.M.*, n° 107, juillet 1977, p. 39-52.

Environ 7 100 d'entre eux ont été refoulés par la commission de tri de Saint-Dizier. Les autres ont préféré rester en France, même occupée, car seul le tiers oriental de la Charente et de la Vienne fit partie de la zone libre⁽²⁶⁾.

Les expulsions perpétrées par le *Gauleiter* Joseph Bürckel (1895-1944) doublent presque aussitôt leur nombre. Des manifestations anti-allemandes à Clouange et Hayange, le 14 juillet 1940, provoquèrent l'expulsion, le 17, de 1 131 Français « de l'Intérieur », Juifs, Nord-Africains et Asiatiques (avec 20 kg de bagages et 400 F maximum par personne) de l'arrondissement de Thionville-Ouest. Celles du 15 août, place Saint-Jacques à Metz, en condamnant, les 16 et 17, 4 307 autres au même sort, avec 50 ou 30 kg de bagages et 2 000 ou 1 000 F maximum par adulte ou enfant. Du 28 au 31 août, 11 230 autres les rejoignent à Lyon. Du 16 au 18 septembre, 7 542... Bref, en deux mois, plus de 24 000 expulsions à l'encontre de fonctionnaires : le préfet Bourrat, le 8 août, Mgr Joseph Heintz (1886-1958), évêque de Metz, le 16, et 300 prêtres du diocèse, des instituteurs; des élus : Paul Harter et Emile Peter, députés de Forbach et de Sarrebourg, des conseillers généraux; des membres du *Souvenir Français* et de l'association des *Malgré-Nous* (fondée en 1919); d'anciens engagés de l'armée française en 1914-18; d'acquéreurs de biens allemands en 1919-20⁽²⁷⁾. La Moselle perdait ainsi l'essentiel de son encadrement.

Les expulsions de novembre 1940 furent d'une autre ampleur. Pour Bürckel, le gros des évacués étant rentrés, l'homogénéisation ethnique de la *Westmark* exigeait le transfert vers la France non occupée des Mosellans francophones ou notoirement francophiles : 150 000 selon son projet du 21 septembre, réduits à 100 000 le 4 novembre. Quitte à compromettre l'esprit de collaboration arrêté à Montoire le 24 octobre. Présentée comme un rapatriement voulu par Vichy, l'opération commença le 11 novembre à l'aube et s'acheva le 21 à minuit. Sur notification individuelle et dans des délais dérisoires, des milliers de Mosellans de tous âges et conditions furent forcés de quitter le sol natal. Alors que 41 trains d'expulsés étaient déjà arrivés à Lyon-Brotteaux, Vichy protesta auprès de la commission allemande d'armistice, le 18 novembre, contre une telle violation du droit des gens, inhumaine et mensongère⁽²⁸⁾. En vain. Jusqu'au 23 novembre, 25 autres trains rejoignirent Lyon où l'on releva le passage de 57 655 Mosellans - c'est un minimum - originaires de Metz (10 000 environ), des arrondissements de Thionville-Ouest, Metz-Campagne, Château-Salins (presque totalement vidé de sa population), Sarrebourg⁽²⁹⁾.

26) *Journal de guerre*, pp. 71, 73, 82 et D. Wolfanger, *ouvr. cité*, p. 64.

27) *Id.*, p. 82, 85 et *Ibid.* p. 115-116 et 129, n. 43. H. Hiegel, « Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945 », *MANM (1980-81)*, 1982, p. 183-197 (avec bibliographie). Alfred Wahl, « Les expulsions en Alsace-Lorraine », *Studia Historiae econ.* 8, 1973, p. 107-116.

28) Texte de la protestation dans Louis Cernay, *Le maréchal Pétain, l'Alsace et la Lorraine*, Paris, les Iles d'or, 1955, p. 44-46

29) H. Hiegel, *art. cité*, p. 185-190 et D. Wolfanger, *ouvr. cité*, p. 129 n. 43. Selon diverses sources, l'effectif des expulsés de novembre 1940 oscille de 57 665 à 64 000. Le nombre avancé par Pétain semble assez proche de la réalité.

Dans son message radiodiffusé du 30 novembre, Pétain en prend acte : « Depuis le 11 novembre, 70 000 Lorrains sont arrivés en zone libre... Ils ont tout perdu, ils viennent demander asile à leurs frères de France... Ce sont des Français de grande race, à l'âme énergique, au cœur vaillant... »⁽³⁰⁾. Dispersés aux quatre coins de la zone non occupée (Z.N.O.), ils allaient le démontrer.

La diaspora mosellane

En faire le tour est malaisé. Car elle amalgame des réfugiés de nature diverse, inégalement répartis dans les deux zones : anciens évacués; rescapés de l'exode de juin 1940; non rapatriables (dont de nombreux Juifs) refoulés par les Allemands à Saint-Dizier ou exilés volontaires; expulsés enfin. Elle se fonde aussi dans la nébuleuse des *réfugiés d'Alsace et de Lorraine*, une rubrique parmi d'autres de la statistique vichyssoise. Tentons d'en démêler les composantes, d'apprécier son poids spécifique dans la Z.N.O.

La diaspora mosellane comprend d'abord les évacués qui refusèrent de rentrer durant l'été 1940 et que sépare désormais la ligne de démarcation. La plupart - combien ? - demeurent en zone occupée, là où on les avait installés en septembre 1939, ou se sont éparpillés, après l'armistice, dans d'autres départements, au gré de commodités familiales ou professionnelles. Le reste - 5 à 10 000 ? - se retrouve en zone libre, dans les arrondissements de Montmorillon (Vienne) et de Confolens (Charente) - 2 à 2 500 - ou, mêlés à d'anciens évacués alsaciens, en Haute-Vienne et en Dordogne, avec, peut-être l'avantage d'une activité professionnelle.

Mais pour l'essentiel, cette diaspora est faite d'expulsés et de non-rapatriables qui lui donnent sa marque particulière. De juillet à novembre 1940, Bürckel avait jeté 83 à 94 000 Mosellans hors de Moselle. Sauf exception (ceux des deux premières vagues en partie), ils furent acheminés sur Lyon puis répartis en Z.N.O. Les recenser et les localiser fut une des tâches essentielles de la préfecture de la Moselle reconstituée à Montauban autour de Charles Bourrat qui choisit d'être l'hôte de son compatriote A. Durocher, ancien sous-préfet de Thionville promu préfet du Tarn-et-Garonne⁽³¹⁾. Précédemment en mission à Lyon pour y organiser la réception et le « *dispatching* » des expulsés, Ch. Bourrat en fit faire un recensement sommaire (nom, prénom, âge, profession, origine, destination) en gare de Brotteaux avant leur départ vers d'autres gares. Le 21 novembre 1940, Vichy le chargea de constituer le fichier central de *tous* les réfugiés d'Alsace et de Lorraine (une fiche par réfugié, classement

30) L. Cernay, *ouvr. cité* p. 111, n. 3.

31) Installée 4, rue Lacapelle, la préfecture regroupait autour de Ch. Bourrat et d'Etienne Jung, ancien sous-préfet de Boulay, 27 employés de divers grades, soit avec femmes et enfants, une petite colonie de 72 personnes. A.D. Mos. Fonds préfecture de Montauban (abrégé Fonds Montauban) 87/2.

alphabétique des réfugiés pour les 43 départements d'accueil de la Z.N.O.). Ses rapports successifs au Garde des Sceaux, chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine, font apparaître la progression suivante⁽³²⁾ :

	Mosellans	Bas-Rhinois	Haut-Rhinois	Total
29 mars 1941	66 530	9 500	10 500	86 530
6 mai 1941	70 235	9 675	11 182	91 092
1 ^{er} octobre 1941	77 429			99 941
31 janvier 1942	77 909			102 225
14 avril 1943	82 000	21 000	16 000	119 000

Etabli à partir du « fichier de Lyon », celui de Montauban est avant tout le fichier des expulsés plus que des réfugiés. Aux Mosellans de novembre 1940, il ajoute les 20 000 Alsaciens que le *Gauleiter* Wagner chassa d'Alsace en décembre, puis 8 000 autres victimes de Bürckel (de la mi-mars à la fin juillet 1941) suivies de 1 342 autres, début janvier 1943⁽³³⁾. Il y incorpora aussi - dans quelles proportions ? - des expulsés mosellans d'août-septembre 1940, une partie des 22 000 Juifs alsaciens refoulés ou expulsés en juillet 1940, des non-rapatriables, des réfugiés tout court, accroissant ainsi, au fur et à mesure, son degré d'hétérogénéité. Mais on reste loin du compte. Pour les seuls expulsés : 100 000 Mosellans au bas mot, 45 000 Alsaciens⁽³⁴⁾. Quant aux autres réfugiés ! Le bilan d'avril 1943 s'avoue d'ailleurs « approximatif », vu la difficulté de « fichier » une population encore plus mobile avec l'occupation de la zone libre (11 novembre 1942) et l'absence de déclaration des réfugiés pouvant se passer d'allocations de secours : fonctionnaires reclassés, cheminots, postiers, rentiers, retraités.

D'autres décomptes, toujours effectués à Montauban, cernent un peu mieux la réalité. Face aux 99 941 du fichier, ils font état, à la même date, de 139 282 réfugiés alsaciens-lorrains (dont 21,6% enfants) et en précisent l'implantation. Chaque département a sa « colonie » : 19 570 en Dordogne... 150 en Lozère. Dans le détail, la dispersion est extrême. Les 184 Lorquinois, les 495 Montigniensiens recensés les 13, 14 et 22 novembre 1940 à Lyon-Brotteaux et aiguillés sur trois et sept départements, s'éparpillent dans sept et 18. On trouve des Messins dans plus de 200 communes relevant de 28 départements différents. Les Basses-Alpes en hébergent 428, dans 44 communes : un à Corbières, deux à Barcelonnette,

32) *Ibid.* Fonds Montauban 87/6.

33) H. Hiegel, *art. cité*, p. 191-192.

34) La statistique des expulsés alsaciens propose tantôt 21 720, 23 353 (13 142 Bas-Rhinois, 11 931 Haut-Rhinois) ou 45 000 (25 000 et 20 000 respectivement et *Juifs compris*) personnes. Il en va de même pour celle des évacués et autres réfugiés alsaciens non rentrés : tantôt 52 000, 105 000 voire 135 000. Certes, la population alsacienne (Allemands du *Reich* exclus) est en déficit, au 15 février 1941, de 168 221 personnes (dont 55 501 Strasbourgeois) par rapport à 1936, référence un peu lointaine compte tenu des événements de 1939-40. Le nombre de 135 000 paraît recevable (car il y a eu des retours jusqu'au 5 juillet 1941) mais il représente *l'ensemble des Alsaciens transplantés en France de l'intérieur : évacués non rentrés ou refoulés, réfugiés de l'exode... et expulsés*. Voir Patrick Schaeffer, *L'Alsace et l'Allemagne de 1945 à 1949*, thèse 3^e cycle 1975, Metz, 1977, 388 p. (p. 10-12) et L. Kettner, *ouvr. cité*, pp. 15, 36 (n. 47), 126-127, 142-143 (n. 92, 93).

16 à Manosque... 32 à Digne. Le Tarn, 318, dispersés dans 19 communes : un à Sorèze... 54 à Puylaurens. De même, Castres compte 511 réfugiés issus de 18 communes mosellanes ; Albi et Mazamet, 457 et 312 provenant de 14 et 10 communes différentes. En fait, cette répartition résulte déjà de rajustements ponctuels visant à regrouper les familles, voire les villages. Ainsi, de mai à octobre 1941, la population réfugiée de l'Aude tombe de 1930 à 1514, celle de l'Ariège demeure stable (822-848), celle du Tarn croît de 3 876 à 5 480. Mêmes variations d'octobre 1941 à mars 1942 - la Dordogne en perd 2 310, le Puy-de-Dôme 1 420, le Gers 773... l'Ain en gagne 1 554, l'Hérault 1 074, la Haute-Garonne 854... - plutôt déterminées par le marché de l'emploi et les directives du Commissariat à la lutte contre le chômage dont le Service central de reclassement des réfugiés est dirigé par Francis Liard (1888-1970), maire de Dieuze et vice-président de l'ancien conseil général de la Moselle⁽³⁵⁾.

Les relevés statistiques de ce service nous donnent-ils une meilleure estimation des réfugiés d'Alsace-Moselle ?

L'AIDE AUX RÉFUGIÉS EN Z.N.O.

Date	Origine	Zone occupée	Zone interdite	Alsace Moselle	Etrangers	Total
<i>Total décembre 1940</i>				<i>105 000</i>		<i>496 610</i>
Dont secourus ⁽¹⁾		19 539	184 199	84 712	32 121	320 571
<i>Total janvier 1941</i>						
Dont secourus ⁽¹⁾		19 810	182 650	106 722	28 067	337 249
<i>Total mai 1941</i>				<i>150 000</i>		<i>547 000⁽²⁾</i>
Dont secourus ⁽¹⁾		31 251	163 088	113 390	22 208	329 937
<i>Total septembre 1941</i>						
Dont secourus ⁽¹⁾		22 964	141 287	100 704	18 077	283 032
<i>Total décembre 1941</i>						
Dont secourus ⁽¹⁾		14 543	119 588	97 031	17 160	248 292
<i>Total octobre 1942⁽²⁾</i>		<i>93 533</i>	<i>141 388</i>	<i>138 074</i>	<i>29 091</i>	<i>402 086</i>
Secourus		8 236	61 642	90 734	9 477	170 089
Non secourus		85 297	79 746	47 340	19 614	231 944

1) A.D. Mos. Fonds Montauban, 55. Rapport général du 29 janvier 1942.

2) Au 1^{er} avril 1941 selon *Le Lorrain* du 23 août 1941.

3) *L'Echo des Réfugiés*, 30 décembre 1942.

Au 1^{er} décembre 1940, ils en dénombrent 105 000 - des expulsés mosellans pour l'essentiel - soit le cinquième des réfugiés de la Z.N.O. En

35) A.D. Mos. Fonds Montauban 70, 82, 83.

avril-mai 1941, compte tenu des nouvelles expulsions et des ramifications du Service de reclassement, 150 000 soit 27,4% des réfugiés⁽³⁶⁾. Par la suite, le nombre de ceux-ci décroît (départs vers la zone occupée et l'empire colonial) et l'effectif du 1^{er} octobre 1942 (138 074) rappelle celui de Montauban, établi un an plus tôt. Serait-ce enfin l'effectif, stabilisé, de la diaspora d'Alsace-Moselle en Z.N.O. ?

Peut-on accepter de tels décomptes qui visent autant à souligner l'efficacité de la politique de reclassement de Vichy... qu'à chiffrer les économies réalisées par la décrue des « secourus », soit les bénéficiaires d'allocations journalières de secours ? Mais que recouvre l'expression « non secouru » ? L'allocataire en attente de reclassement ? Non, car il serait encore à charge. Le réfugié qui, disposant de ressources suffisantes (traitements publics ou parastataux, salaires privés, rentes), n'a pas à être secouru ? Le service de reclassement, par définition, n'a pas à s'en préoccuper. Reste le « reclassé » qui désormais n'a plus droit à allocation. Les 138 074 Alsaciens-Lorrains d'octobre 1942 sont donc des allocataires et des reclassés et de surcroît, presque tous des expulsés⁽³⁷⁾. Manquent ainsi à l'appel tous ceux qui, avec les vides laissés par les prisonniers de guerre, reçurent assez vite un emploi public ou para-public ou trouvèrent à s'embaucher, de leur propre chef et avant la venue des expulsés, dans le secteur privé. Nulle statistique ne les prend vraiment en compte, d'autant moins que Vichy refusa toujours de recenser les Alsaciens-Lorrains⁽³⁸⁾. Avec leurs familles, ils pouvaient être 80 000⁽³⁹⁾.

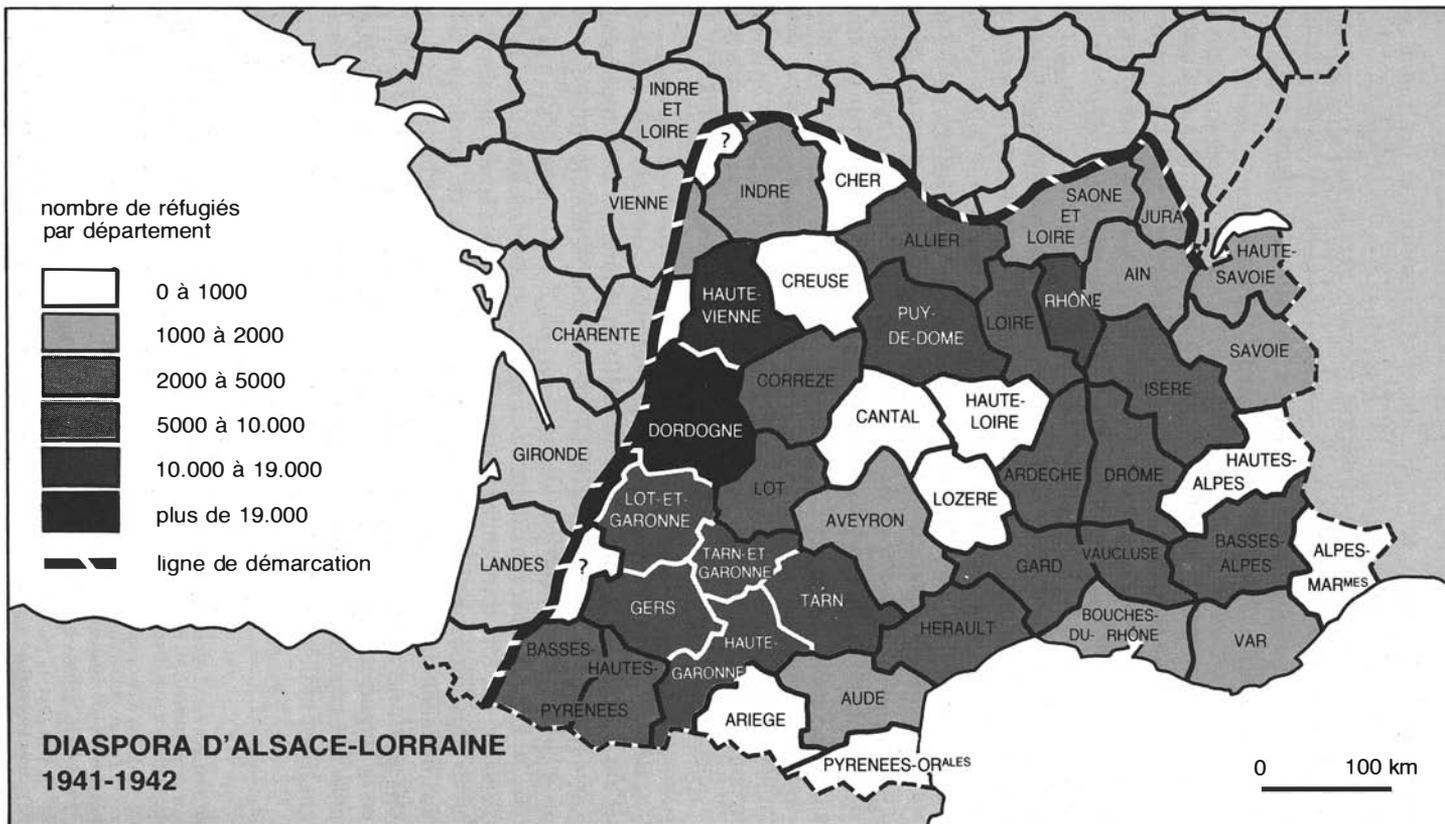
Bref, et sous réserve d'inventaires plus précis, quelque 240 000 Mosellans vécurent en France de la fin 1940 au printemps 1945, dont une bonne moitié en Z.N.O. Environ 130 000 Alsaciens, dont les trois quarts en Z.N.O., partagèrent leur destin. Soit, en Z.N.O., une diaspora de 220-230 000 personnes, à dominante lorraine - trois Mosellans pour deux Alsaciens - et fort contrastée. Les premiers sont, pour la plupart des expulsés, des francophones, des catholiques. Parmi eux, de nombreux ruraux du Saulnois et du Pays messin et la quasi-totalité du clergé diocésain (800 prêtres, religieux et religieuses). Chez les seconds, plus différenciés par la langue et la religion, évacués (de Strasbourg et des faubourgs) non rentrés et expulsés s'équilibrent mieux et, de ce fait, les citadins l'emportent assez largement.

36) *Ibid.* 55. Le 12 décembre 1940, Vichy décide de créer dans chaque département une section spéciale de placement des réfugiés, rattachée à l'Office départemental du Travail. En avril 1941, 39 départements en sont dotés.

37) Le déficit d'environ 12 000 personnes (150 000-138 074) résulte des départs d'Alsaciens-Lorrains vers la Tunisie (400 d'août 1941 à avril 1942), l'Algérie (environ 2 000) les Antilles, et de nombreux engagements volontaires dans l'armée de l'Armistice.

38) Malgré les pressions de l'Allemagne. Voir L. Cernay, *ouvr. cité*, p. 69-70.

39) En août 1941, la Dordogne héberge environ 50 000 réfugiés (*L'Echo des Réfugiés*, 7 septembre 1941) mais Montauban n'en retient que 19 570 en septembre. Sont-ce seulement les allocataires, les expulsés ou... les Mosellans ? L'Ariège est créditée de 793 personnes, mais elle héberge 780 réfugiés de l'exode et 787 expulsés selon A. Laurens, *art. cité*, p. 49, 51.



ALSACIENS ET MOSELLANS EN FRANCE NON OCCUPÉE

	Enfants ◁ 13 ans	Adultes	Total	Dont Messins	
Allier	952	2 294	3 246	?	3 246
Alpes (Basses)	521	2 353	2 874	428	2 854
Alpes (Hautes)	60	169	229	62	221
Alpes maritimes	97	517	614	?	620
Ariège	202	646	848	?	793
Bouches-du-Rhône	282	1 246	1 528	?	1 757
Cantal	33	192	225	?	206
Corrèze	970	2 800	3 770	312	3 074
Charente	150	541	691	?	656
Creuse	165	615	780	?	583
Dordogne (+ Gironde)	3 160	16 410	19 570	222	17 260
Drôme	775	2 797	3 572	202	3 712
Gard	823	3 261	4 084	?	3 403
Garonne (Haute)	1 799	5 611	7 410	377	8 264
Gers	935	4 891	5 826	333	5 053
Hérault	902	2 890	3 792	17	4 866
Indre	328	1 567	1 895	?	1 931
Isère	572	2 324	2 896	248	2 896
Jura	176	990	1 166	?	1 133
Loire	975	2 290	3 265	?	3 252
Lot-et-Garonne	1 284	3 972	5 256	326	4 743
Puy-de-Dôme	1 646	5 645	7 291	354	5 871
Pyrénées (Basses)	1 003	3 051	4 054	?	4 387
Saône-et-Loire	267	947	1 214	?	1 077
Savoie	303	1 098	1 401	158	1 402
Savoie (Haute)	521	1 120	1 641	?	1 711
Tarn	934	4 546	5 480	318	5 498
Var	271	872	1 143	60	1 143
Vienne (Haute)	2 121	8 578	10 699	?	10 696
Ain	387	1 305	1 692	177	3 246
Ardèche	864	2 665	3 529	441	2 983
Aude	248	1 246	1 514	25	1 780
Aveyron	423	1 234	1 657	?	1 919
Lot	375	1 665	2 040	40	1 510
Pyrénées (Hautes)	620	1 930	2 550	488	2 396
Pyrénées-Orientales	149	307	456	25	224
Rhône	1 396	5 850	7 246	?	7 282
Tarn-et-Garonne	1 938	3 872	5 810	?	5 716
Vaucluse	857	2 590	3 447	56	3 581
Cher	88	306	394	?	369
Loire (Haute)	120	477	597	3	429
Lozère	22	128	150	?	112
Vienne	435	1 305	1 740	?	1 515
	30 169	109 113	139 282 ⁽¹⁾	4 642 ⁽²⁾	135 340 ⁽³⁾

1) A.D. Mos. Fonds Montauban 87/9 - Sept.-oct. 1941.

2) Collect. priv. (statistique incomplète).

3) *La Voix du GERAL*, 10 mars 1942. Allier à Vienne (Haute) : départements où le GERAL est implanté. Ain-Vaucluse : départements avec groupements de réfugiés autres que le GERAL. Cher-Vienne : départements sans groupement de réfugiés.

Mais pour Vichy cette diaspora était *une*. Les ministères de la Justice (Services d'Alsace et de Lorraine) et de l'Intérieur (Direction des Réfugiés) s'en partagèrent l'administration avec l'aide d'un comité consultatif de coordination (créé le 19 février 1941) et de services extérieurs spécifiques. Installés à Lyon pour parer au plus pressé, le *Centre d'accueil des réfugiés et expulsés*, dont le service social fut confié à Ségolène de Wendel (1908-1981), comme le commissariat spécial chargé de leur surveillance perdurèrent. A Périgueux, à Valence d'Agen, à Montauban, les préfetures des Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle incarnaient la continuité de la souveraineté française sur ces départements, annexés de fait, et comme ceux de France, ils furent dotés de commissions départementales⁽⁴⁰⁾. Enfin, Vichy reconnut la représentativité des notables alsaciens-lorrains. Certes, Robert Schuman démissionne du cabinet Pétain le 12 juillet⁽⁴¹⁾. Mais Robert Serot est nommé, avec Ségolène de Wendel, au comité de coordination puis au Conseil National en février 1941⁽⁴²⁾. Sans oublier Francis Liard, déjà cité.

En fait, la diaspora d'Alsace-Lorraine s'organisa d'elle-même. Dès le 21 août 1940, le notaire messin Henri Chavet (1884-1944) et Henri Navel (1878-1963), directeur des promenades à Metz, fondent à Lyon le *Groupement des Expulsés de Moselle (G.E.M.)* dans le but d'« accueillir, reconforter, conseiller les arrivants et centraliser leurs revendications pour les présenter au Gouvernement ». L'arrivée massive de nouveaux compatriotes en novembre lui donne tout son sens. Début décembre, il crée un bureau permanent au Palais de la Foire, se pose en porte-parole exclusif, auprès de Vichy, des « intérêts généraux » des expulsés qu'il invite à s'afficher comme tels par le port d'un insigne distinctif frappé de l'hirondelle du retour et dont il se propose, en janvier 1941, de dresser le répertoire général⁽⁴³⁾. Initiatives que ne goûtent guère le préfet Bourrat, seul responsable du fichier central, ni le centre d'accueil relevant du ministère de la Justice. Ailleurs, on retient des formules moins exclusives. Grenoble voit ainsi naître, le 26 novembre 1940, un *Groupement des expulsés et des réfugiés de Lorraine en Isère*, ouvert aux déracinés des quatre départements lorrains. De même, quoique tous expulsés, les 2 400 Mosellans de Lourdes sont-ils invités, à partir du 20 décembre, à rejoindre l'*Amicale des réfugiés et expulsés de Lorraine* que préside Paul Winsback (1864-1956), ancien maire de Metz⁽⁴⁴⁾.

40) Réduites à quelques membres nommés, elles remplacent les conseils généraux suspendus depuis le 12 octobre 1940. Installée le 9 avril 1941, celle de la Moselle comprenait : R. Serot ; F. Liard ; Gérardot, conseiller général et maire de Fontoy ; le sénateur Guy de Wendel (1878-1956) ; G. Hocquard ; P. Harter et E. Peter.

41) Comme Serot, Schuman avait voté les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. Rentré en Moselle fin août, il fut arrêté le 14 septembre, emprisonné à Metz puis astreint à résidence à Neustadt (Palatinat) le 13 avril 1941. Voir Robert Rochefort, *Robert Schuman*, Paris, Le Cerf, 1968, p. 94.

42) Voir L. Cernay, *ouvr. cité*, p. 75, 138. Du côté alsacien, Jacques Blech, industriel de Sainte-Marie-aux-Mines et le chanoine Eugène Muller, sénateur du Bas-Rhin (comité) et le boulanger Joseph Fega, député de Mulhouse (Conseil National).

43) Circulaires imprimées du *G.E.M.*, Bibliothèque du Grand Séminaire de Metz (désormais BGS Metz). La cotisation passe alors de un à cinq. L'insigne est vendu 15 F.

44) Collect. privée. Metz (495 personnes), Augny (204), Corny (151) forment le tiers de la diaspora lourdaise issue de 45 communes du Pays messin. Winsback fut maire de Metz du 20 décembre 1919 au 9 mai 1922.

En privilégiant le terme d'*expulsés*, cette première floraison pouvait implicitement stigmatiser le silence de l'Etat français face aux voies de fait du III^e Reich. Vichy prescrit donc à ses préfets, le 13 décembre, d'encourager la formation de groupements de réfugiés, à l'instar du *Groupeement d'entraide des réfugiés d'Alsace et de Lorraine (G.E.R.A.L.)* constitué à Vichy entre les 5 et 23 novembre 1940 par le Strasbourgeois Félix Carré de Malberg (1866-1949), premier président honoraire de la Cour d'Appel de Colmar, et quelques Alsaciens. Dès janvier 1941, grâce à « une excellente collaboration avec les pouvoirs publics », le *GERAL* est implanté dans six départements, là où les Alsaciens, évacués (Dordogne, Haute-Garonne, Haute-Vienne), et expulsés (Allier, Bouches-du-Rhône) sont nombreux ou influents. Dans quinze, début juin, car il a attiré dans sa mouvance l'*Amicale des Lorrains d'Auvergne* fondée trois mois auparavant à Clermont-Ferrand par Félix Peupion (1882-1945), maire de Montigny-lès-Metz⁽⁴⁵⁾. Succès prometteur ! La voie de l'unification de la diaspora d'Alsace-Lorraine serait-elle ouverte ? Dans la vallée du Rhône, on refuse cependant l'amalgame. Il ne peut être question d'abolir le souvenir de l'expulsion : trop d'expulsés y passèrent et... les Alsaciens y sont minoritaires. La création à Romans-Bourg de Péage (Drôme), début 1941, d'une *Association des expulsés et réfugiés d'Alsace-Lorraine (A.E.R.A.L.)* à dominante mosellane, confirme cette volonté. Sous l'impulsion de Paul Hagny (1897-1982), maire d'Amanvillers, elle aussi essaime vers d'autres départements (Ardèche, Isère, Rhône, Ain) et conteste la représentativité du *GERAL*⁽⁴⁶⁾.

Ces divers groupements affichaient les mêmes buts : « développer l'entraide... renseigner... faire des démarches utiles... », quitte à s'opposer ouvertement ou non. Leur audience auprès des réfugiés dépendait des services offerts, des affinités qu'ils entendaient cultiver ; auprès des préfets et de Vichy, de leurs effectifs, de la notoriété ou de l'allégeance de leurs comités directeurs. Se faire connaître des uns pour en faire des adhérents, des autres pour gagner leur bienveillance, tout en se démarquant du « rival », fut leur lot quotidien. Tout naturellement, le bulletin, le journal devinrent le support de ces luttes d'influence, de ces combats pour la survie d'une identité menacée.

La presse des expulsés mosellans

Les premiers bulletins naquirent à Lyon, sous forme ronéotée, à tirage et diffusion limités. A peine formé, le *G.E.M.* se charge de « rompre le silence de la presse française sur les expulsions » en diffusant, le 30 septembre 1940, un rapport de 12 pages 21 x 29 cm sur celles de juillet-

45) *La Voix du GERAL* (désormais *VGR*) des 25 juin, 10 juillet 1941 et *L'Entr'aide-La Voix du GERAL* du 1^{er} novembre 1950.

46) Archives privées : rapport de P. Hagny sur l'historique de l'*AERAL* (6 mai 1942).

août. Henri Navel y dénonce aussi la confusion qu'entretient l'Etat français entre évacués-réfugiés-sinistrés, victimes de faits de guerre, et expulsés, victimes d'une violation du droit des gens puisque chassés après l'armistice. Et de demander la création d'une double commission qui enquêterait auprès de ceux-ci et en Alsace-Lorraine. Le 15 décembre, Henri Chavet stigmatise *Le vrai visage de l'Allemagne* qui vient d'expulser 57 635 Mosellans (première statistique livrée aux Français) et d'incorporer la Moselle au *Gau Westmark*. Le 31 mai 1941 enfin, il en appelle « aux sphères cultivées... du monde entier » et, témoignages à l'appui, décrit en 23 pages *ce qu'il faut connaître de l'ordre nouveau en Europe*, soit la nazification de l'Alsace-Moselle.

La diffusion de ces « cris d'alarme » fut en partie assurée par *Le Lien*, lancé à Lyon le 1^{er} novembre 1940 par Mgr Heintz, hôte du cardinal Gerlier, afin de rétablir et maintenir le contact avec ses prêtres, éparpillés, avec leurs ouailles, dans un diocèse à l'échelle de la Z.N.O. Dès décembre, le ton est donné - « L'orage passera... affermissiez la foi de nos Lorrains... il faut que le diocèse de Metz sorte de ces épreuves régénéré... » - et la formule au point. Mensuel ronéoté de 12 à 20 pages et rédigé par Eugène Hocquard, curé de Morhange mué en chapelain de N.-D. de Fourvière (février 1941), chaque numéro du *Lien* regroupe des informations cléricales (lettre pastorale, avis de l'évêché, adresses des ecclésiastiques) et des rubriques plus générales : *Nouvelles de là-bas ou de chez nous... On recherche... On demande... On offre*⁽⁴⁷⁾. Mieux accueilli que l'éphémère *Bulletin pour les Réfugiés* (1^{er} février - 15 avril 1941) qu'édite Ch. Bourrat à Montauban⁽⁴⁸⁾, il tire alors à 400 exemplaires (dont les prêtres assurent la circulation), draine de nombreuses citations d'où dérive un utile fichier d'adresses.

En (re)nouant sans tarder les fils épars de la diaspora mosellane, *Le Lien* vise plus loin. A peine né, il invite ses lecteurs à l'espoir. Même s'il leur faut encore patienter, qu'ils le sachent : le curé de Boulange, Jules Annéser (1892-1969) s'emploie à créer, à Riom (Puy-de-Dôme), un journal - *Le Trait d'union lorrain*. En attendant, qu'ils lisent la chronique des réfugiés que publie *La Croix*. Début février 1941, il leur annonce la résurrection, courant du mois, de *Notre Lorrain*, en détaille le sommaire, les conditions de vente, tout en précisant : « c'est à nous de lancer cet hebdomadaire tant désiré par nos gens, d'en faire la propagande » face à la concurrence prochaine des *Dernières Nouvelles d'Alsace-Lorraine* « hitlériennes et maçonniques » et d'une autre feuille « radical-socialiste ». Début avril, c'est l'exultation : « la première manche est gagnée »... grâce au concours « précieux et providentiel » du *Lien*...

47) BGS Metz, *Le Lien*, diverses collections du n° 3 (décembre 1940) au n° 31 (avril-juin 1945). Au total 440 pages 21 x 29 cm. Seul subsiste le canevas manuscrit des n°s des 1^{er} et 14 novembre 1940. Ce titre fut déjà utilisé : voir note 16 bis.

48) A.D. Mos. Fonds Montauban 87/5. Collection de 6 n°s bi-mensuels, d'abord ronéotés puis imprimés sur deux pages 23 x 32 cm, au contenu strictement administratif.

« notre clergé a été magnifique... » et de détailler l'organisation rédactionnelle, administrative, commerciale du *Lorrain* qui compte déjà 5 000 abonnés⁽⁴⁹⁾.

En lançant le samedi 22 février 1941 son premier numéro tiré à 11 000 exemplaires, *Le Trait d'Union des Réfugiés de l'Est-Le Lorrain* avait en effet battu de vitesse ses concurrents. Car, la diaspora ne manquant pas de journalistes, l'idée d'un vrai journal germa assez vite et d'aucuns s'employèrent à solliciter de Vichy les autorisations nécessaires. Jules Annéser le premier, dès le 25 septembre 1940, pour un *Trait d'Union lorrain* qui supplanterait « petits canards et bulletins de groupements », avant même que d'autres ne pressent Mgr Heintz d'encourager la résurrection du *Lorrain*⁽⁵⁰⁾. Puis, fin octobre, Gaston Lhuillier (1887-1962), réfugié à Montpellier, pour le compte des *Dernières Nouvelles de Strasbourg*⁽⁵¹⁾. Enfin, courant novembre, le commandant Roger Campana, installé près de Clermont-Ferrand, pour celui du *GERAL*⁽⁵²⁾. Chacun joua serré afin de doter la diaspora d'Alsace-Lorraine d'un journal unique, ce que souhaitait certainement Vichy. Courant janvier 1941, des tractations s'engagent à la préfecture de Clermont-Ferrand. Annéser comme Lhuillier en informent G. Hocquard, réfugié à Annecy, lui-même en contact avec son ami Paul Durand (1895-1970), rédacteur en chef de l'ancien *Lorrain* et domicilié à Saillant, à 40 km de Riom⁽⁵³⁾. Lhuillier a l'ambition d'attirer au profit de *L'Echo des Réfugiés*, futur avatar des *D.N.S.*, les journalistes expulsés de Moselle : Emile Richard, du *Républicain Lorrain*, réfugié dans le Var, et ceux du *Lorrain*, André Bellard (1890-1969) réfugié à Pamiers⁽⁵⁴⁾, René Jager (1909-1983), établi à Bourg-en-Bresse⁽⁵⁵⁾, voire P. Durand. Et de promettre à Hocquard d'en faire « un hebdomadaire plus lorrain qu'alsacien », respectueux des convictions catholiques⁽⁵⁶⁾.

49) *Le Lien*, nos 3 (déc. 1940, p. 8); 4 (janv. 1941, p. 2); 5 (fév., p. 6-7; très curieusement le nom des responsables des journaux rivaux, présentés de façon très tendancieuse, est raturé); 7 (Pâques, p. 15-17).

50) Né à Phalsbourg et curé de Boulange (canton de Fontoy) depuis 1924, J. Annéser fut expulsé le 17 sept. 1940 et s'établit avec 900 paroissiens à Riom où son dynamisme le fit rapidement remarquer. Boulange (1 819 hab. en 1936) fut l'une des rares communes de Moselle à subir successivement l'évacuation (le 13 mai 1940 vers la Meurthe-et-Moselle) et, à la mi-septembre, l'expulsion de la moitié de sa population, rentrée le 3 août précédent.

51) Né et mort à Metz, G. Lhuillier était, depuis 1937, journaliste à l'édition mosellane des *D.N.S.* Expulsé et établi à Romans, il rejoignit, le 15 novembre 1940, J. Hoepffner à Montpellier où Aristide Quillet, propriétaire des *D.N.S.*, possédait une importante imprimerie. Voir F. Roth, *ouvr. cité*, pp. 224, 266.

52) Né à Bordeaux en 1893 et décédé après 1950, Roger Campana, blessé en 1916, avait pris sa retraite comme chef de bataillon d'infanterie en 1933.

53) Né et mort à Metz, rédacteur en chef dès 1929 et conseiller municipal depuis 1938, Paul Durand avait quitté Metz avec sa famille le 15 juin 1940. Voir ses souvenirs : I, *En passant par la Lorraine*, Metz, 1945, 192 p. et II, *Le visage des nôtres*, Metz, 1953, 182 p.

54) Né à La Flèche, mutilé de guerre, André Bellard s'installe à Metz en 1919 où il participe à la fondation de l'association des *Malgré-Nous*, formule dont il est le père. Expulsé en août 1940, il fut nommé, en décembre, contrôleur des réfugiés des arrondissements de Pamiers et Foix (Ariège).

55) Journaliste au *Lorrain* depuis 1932 et animateur de l'*AERAL* de l'Ain.

56) Collect. privée, lettres des 4 et 22 février 1941.

1944
SABOT
14
12
12

Le Trait d'Union

des Réfugiés de l'Est

Les Français sont
de France de grande
en 1944. Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

DIRECTION & ADMINISTRATION: 12, Place Saint-Jean, NIMES (Gard) - Téléphone 741

BONJOUR
LA FRANCE!

NOTRE PROGRAMME
Dieu, Patrie, Famille

"BILLET"
de VERAX

En cette époque où l'on se bat
pour la France de grande
en 1944. Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

Notre programme
Dieu, Patrie, Famille
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

"Billet" de Verax
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

1944
SABOT
14
12
12

LE TRAIT D'UNION

Le Lorrain

Les Français sont
de France de grande
en 1944. Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

des Réfugiés de l'Est

"BILLET"
de VERAX

PROPOS DOMINICAUX
Le chêne lorrain

Le pèlerinage diocésain
à Lourdes

Le pèlerinage diocésain
à Lourdes
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

Le pèlerinage diocésain
à Lourdes
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

Le pèlerinage diocésain
à Lourdes
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944



ENTRE-NOUS

BULLETIN DES DISPERSÉS
N° 1
DECEMBRE 1943

EDITORIAL
Dans la nuit de Noël, les cloches
sonnent sur les toits de la France
et de l'Alsace. Elles nous rappellent
le pays que nous aimons et que nous
aimons à retrouver.

Revue des dispersés
des Côtes d'Azur
et de Lorraine
N° 1
DECEMBRE 1943

1944
SABOT
14
12
12

Le Lorrain

1944
SABOT
21
OCTOBRE
22 fr.

"BILLET"
de VERAX

LA TACHE DE DEMAIN
Quand nous serons rentrés

L'Assemblée consultative
provisoire

Les Français sont
de France de grande
en 1944. Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

Quand nous serons rentrés
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

L'Assemblée consultative
provisoire
Le Trait d'Union
est un journal
Le Miroir de l'Est
en 1944

Ils n'ont plus
comme richesse
que la fierté de
rester Français

Le Maréchal Pétain
30 Novembre 1940

LA VOIX DU GÉRAL

Bulletin Bi-Mensuel des Expulsés, Evacués et Réfugiés d'Alsace et de Lorraine
EN ZONE NON OCCUPÉE

Direction et Administration: COMITÉ CENTRAL DU GÉRAL (Groupement d'Entr'Aide des Réfugiés d'Alsace et de Lorraine)
Service des Réfugiés, Préfecture Clermont-Ferrand

25
JUIL 1941

N° 2
ABONNEMENTS
Un an 15 fr.
Six mois 7.50
Compte de C. C. Postal
1.000.000.000.000

Ils n'ont plus
comme richesse
que la fierté de
rester Français

Le Maréchal Pétain
10 Janvier 1940

LA VOIX DU GÉRAL

Bulletin Bi-Mensuel des Expulsés, Evacués et Réfugiés d'Alsace et de Lorraine en Zone non occupée

RÉDACTEUR FONDATEUR: ROGEE CAMPANA

Direction et Administration: COMITÉ CENTRAL DU GÉRAL (Groupement d'Entr'Aide des Réfugiés d'Alsace et de Lorraine)
Service des Réfugiés, Préfecture Clermont-Ferrand

25
Janvier 1942

N° 16
ABONNEMENTS
Un an 30 fr.
Six mois 10 fr.
Compte de C. C. Postal
1.000.000.000.000

1^{re} ANNÉE --- N° 2

RÉDACTION :
CLAUDE VERBAUD
33, place de Jauès, 33
MONTPELLIER
21, boulevard Berthelot, 21

L'ENTR'AIDE

ORGANE DE LIAISON DES DISPERSÉS

GROUPEMENT D'ENTR'AIDE DES RÉFUGIÉS D'ALSACE ET DE LORRAINE

Service des Réfugiés, Place de Jauès, Clermont-Ferrand

1^{er} MAI 1944

Parait deux fois par mois
ABONNEMENT
24 FRANCS par semestre
C/C Postal, Montpellier 50042

La défense des réfugiés locaux
Madame REIBELL
chevalier
de la Légion d'honneur

Madame REIBELL
chevalier
de la Légion d'honneur

Anciens et nouveaux réfugiés

Direction
Administration
Rédaction
21, Boul' Berthelot
à MONTPELLIER
Téléphone:
Montpellier 27.53-46.53
Compte chèques postaux
Montpellier N° 315.02

Numéro 28

L'ÉCHO DES RÉFUGIÉS

7 Septembre 1941

Parait
toutes les semaines
Abonnement
15 frs. par trimestre
La Publicité est reçue à
l'AGENCE HAVAS
2, Place de la Comédie
à MONTPELLIER
et dans
toutes ses succursales

Organe d'entr'aide des Alsaciens et des Lorrains

Les enquêtes de «L'Écho des Réfugiés»

LA QUESTION DU LOGEMENT EN DORDOGNE

L'arrivée de 90 000 français en Dordogne début septembre 1939 plaça l'Administration préfectorale et communale devant de graves problèmes. Le nécessaire urgent de l'habilitation de logements dans des maisons particulières et de l'établissement d'un programme de construction de baraques pour loger un grand nombre de réfugiés.

Le programme d'amélioration fut exécuté comme suit: plus de 2 000 logements dans des communes rurales, en dehors de Périgueux, aménagés au point de vue sanitaire et entretien; électrification; installation de cabinets; création de puits et de conduites d'eau, etc.

On voit d'instinct l'énormité de la tâche. Aussi, dès début septembre, l'Office public d'habitations à bon marché de la Ville de Strasbourg et le Service municipal d'architecture de Strasbourg se sont mis à la disposition de la Préfecture pour établir un projet de baraques.

Elle élaborèrent un programme qui fut adopté par arrêté préfectoral du 7 décembre 1939, modifié ensuite en raison de la question des crédits et réduit finalement en raison des difficultés matérielles d'approvisionnement. Ce programme prévoyait les baraques destinées aux logements ainsi que les baraques d'hôpital.

Tout comment se présentait la répartition par arrondissement: Périgueux, ville et banlieue: 59 baraques; arrondissement de Périgueux (sans ville et banlieue): 38 baraques; arrondissement de Nontron: 23 baraques; arrondissement de Bergerac: 25 baraques; arrondissement de Sarlat: 7 baraques; au total: 144 baraques.

Après les douloureux événements de juin 1940 le programme avait changé d'aspect. Mais la nécessité s'imposait de terminer les

bien que mal et péniblement les réfugiés. Au contraire, les plans des baraques furent conçus de façon à permettre la subdivision des bâtiments et la création de petits logements. Logements distribués, quant au nombre de pièces, en proportion avec le nombre de membres de famille. On a donné à chaque famille la possibilité de faire la cuisine chez elle. Le Service d'ébergement fournit les meubles et la literie. Les baraques sont construits en briques et bois et couverts de tuiles ou de fibro-ciment.

À Périgueux, il existe plusieurs baraques réservées au centre d'accueil, comportant des dortoirs et des chambres à coucher pour réfugiés isolés et familles de passage ou semi-sédentaires (il y a de la place pour plus de 400 personnes), ainsi qu'un restaurant d'entraide fréquenté par environ 200 personnes à chaque repas.

Les logements et locaux créés dans les baraques offrent les conditions d'hygiène nécessaires: eau, WC, éclairage électrique. Les chambres ont les dimensions minimales prévues par les lois sur les habitations à bon marché. Le chauffage est assuré, soit dans les petits pavillons construits à Périgueux, par une installation de chauffage central à air chaud. Les petits pavillons en question comportent des logements de 1 à 3 pièces et cuisine; ils sont chauffés au moyen de poêles. Dans la mesure du possible de petits jardins sont prévus pour les habitants.

Un Office public d'habitations à bon marché est logé dans un groupe de baraque-maison coté la commune de Dalmé, à Excideuil, dont il fait déjà question dans un précédent article.

Cet Office public d'habitations à bon marché de Strasbourg a maintenu sa direction et un service à Périgueux (M. Debard, directeur) qui poursuit activement et l'installation.

La direction des campagnes n'est point négligée, une invention de journalistes en mai de ce mois. Elle est, ou plus exactement elle a été, une tâche très délicate. Nos villages se dépeuplaient, et nos terres agonisaient, faute de bras.

Il a fallu la rupture d'équilibre de l'économie nationale, au lendemain de l'armistice, pour faire comprendre au pays ce qu'il y avait de vitalité dans ce sanglant cataclysme, qui fallait retourner aux sources premières et premières de la fécondité et de sa grandeur dantesque: la Terre. Et, en outre, c'est à nos compatriotes déracinés d'Alsace et de Lorraine, qui surmontant leur malheur, consentent d'être à l'avant-garde de toutes les préoccupations françaises, qu'il appartenait de compter parmi les pionniers de l'œuvre de reconstruction paysanne entreprise par le Maréchal.

Il y a quelques jours, en effet, on pouvait lire dans la presse, que la bourgade languedocienne de Puycelsi (Tarn), localité moribonde, qui ne comptait plus que quelques 90 habitants, presque tous des vieillards, allait vouloir de ressusciter grâce à de jeunes familles des environs de Metz.

La nouvelle d'initiative de ces compatriotes d'où il qu'on bon la conter ici, car elle ressemble à des milliers d'autres: un ordre d'expulsion, l'adieu, le cœur saignant, à la maison natale, la vie morte des centres d'ébergement et puis, un beau jour, le départ pour un inconnu, qu'on espère à la fois agréable et profitable.

Cet inconnu, pour nos Lorrains, s'appellait Puycelsi, dont «L'Écho des Réfugiés» a déjà parlé, bourgade du Tarn, où l'on Christian, autrefois des fusées de dentelleries, et des meubles. Autrefois, car en février dernier, le village ne comptait plus que 280 maisons

Un nouvel exemple d'énergie lorraine

PUYCELSI-LORRAINE (TARN)

Nos compatriotes se sentent immédiatement à l'œuvre. Avec l'aide d'une compagnie de «Compagnons», ils débarrassent les ruines, révoquent les maisons, bichèvent et aménagent les terres demeurées incultes et longtemps. Et ainsi, en attendant d'accueillir d'autres citoyens car à l'heure actuelle, une trentaine seulement de familles d'expulsiés, pour faire comprendre au pays ce qu'il y avait de vitalité dans ce sanglant cataclysme, qui fallait retourner aux sources premières et premières de la fécondité et de sa grandeur dantesque: la Terre. Et, en outre, c'est à nos compatriotes déracinés d'Alsace et de Lorraine, qui surmontant leur malheur, consentent d'être à l'avant-garde de toutes les préoccupations françaises, qu'il appartenait de compter parmi les pionniers de l'œuvre de reconstruction paysanne entreprise par le Maréchal.

Tout d'ailleurs, chante la Lorraine, dans ce village ressuscité du Tarn. Et d'abord, à l'entrée du bourg, le voyageur tombe en arrêt devant un érigeant flamboyant sur portique l'inscription suivante: «Puycelsi-Lorraine». Le voilà bien, l'impérialisme lorrain! Mais, déjà, le visiteur a été agréablement surpris par les Profiter, les Wittlitz, et tant d'autres de se précipiter à l'accueillir. Il faudra faire le tour du propriétaire, déguster des mets lorrains, confortablement on se fait par quel miracle et des produits du pays, écouter des souvenirs pathétiques ou servent recueillis avec ce délicieux accent qu'on entend à nouveau avec un étonnant plaisir. Et puis, il faudra voir aussi l'industriel, M. Sommier, qui fait sa tresse en France et se rappelle, comme la base et l'âme, comme la base également, d'inspiration religieuse, conformément aux lois demeurées en vigueur chez nous après l'armistice — «Bonne!»

Mais il faut partir déjà, quitter cet «Tarn» en plein Lanouéde, qui maintient haut le pavillon des coutumes, des richesses morales inépuisables et des loix justifiées de nos proches parents, conformément aux lois demeurées en vigueur chez nous après l'armistice — «Bonne!»

Il y avait déjà, il y avait Lorraine (Rhône) — «Bonne!» est le second Lorraine lorrain

Annéser et Durand rejettent cette combinaison. Le premier avertit le préfet du Puy-de-Dôme, le 18 janvier, que les expulsés mosellans (100 000 contre 15-20 000 Alsaciens) n'accepteront jamais « un organe de ralliement sous le pavillon des D.N.S. », journal au passé versatile, à direction maçonnique (argument de poids pour Vichy) et dont les nazis utilisent désormais le titre. Et d'ajouter, le 30, en visant R. Campana : « le patriotisme chrétien de nos Lorrains n'a pas besoin d'être éclairé par un brave méridional »⁽⁵⁷⁾. Durand, qui a berné Lhuillier (celui-ci s'en plaindra à Hocquard) et qui redoute les imprudences verbales d'Annéser, s'attache à ressusciter *Le Lorrain*, car « l'attelage Navel-Chavet fait totalement fausse route ». L'appui des élus mosellans et ses contacts avec de nombreux expulsés⁽⁵⁸⁾ le persuadent que « la chose est réalisable » mais suppose « le dévouement de nos 300 curés et de nos amis ». L'ardeur des deux hommes redouble lorsque l'autorisation de paraître accordée aux *D.N.S.* est différée. Ils se rencontrent le 21 janvier, font leurs comptes - 5 000 exemplaires hebdomadaires coûteraient 6 000 F par mois et en rapporteraient 25 000 brut; 10 000 exemplaires, 8 000 et 50 000 respectivement - et décident de lancer un numéro « zéro » le 10 février, accueilli très favorablement. Tout faillit cependant échouer. Redoutant subitement de voir renaître un titre dont le passé anti-allemand « ferait voir rouge aux Boches », Vichy ordonne à la mi-février de lui substituer celui de *Trait d'Union*, tout en consentant, sur intervention de R. Serot, à y voir accolé *Le Lorrain* en sous-titre. Le 22 février, le premier numéro sortait des presses de *La Montagne* de Riom. « Nous devançons d'une semaine la concurrence des D.N. » mande le même jour Durand à Hocquard⁽⁵⁹⁾. Effectivement, *L'Écho des Réfugiés* de Lhuillier ne sortit de celles d'Aristide Quillet, à Montpellier, que le 2 mars suivant⁽⁶⁰⁾. Quant à *La Voix du GERAL* de R. Campana, imprimée à Clermont-Ferrand, elle dut attendre jusqu'au 25 juin 1941 et se contenter d'être bi-mensuelle⁽⁶¹⁾.

Paraissant chaque samedi (*Le Lorrain*), dimanche (*ER*) ou par quinzaine, le mercredi (*VGR*), ces journaux ont un air de famille. Celui de la pauvreté : format réduit, de l'ordre de 28/30 x 40/44 cm⁽⁶²⁾; peu de pages - 4 (*VGR*), 6 (*ER*), souvent 8 au *Lorrain* -; peu de photographies de qualité, sinon à *L'Écho des Réfugiés*, peu de publicité; des tarifs d'abonnement trimestriel calculés au plus juste : 12 F pour *Le Lorrain*; 15 pour *L'Écho*, autant pour *La Voix du GERAL*, mais sur un an⁽⁶³⁾.

57) *Ibid.*, lettres des 23 et 30 janvier 1941.

58) *Ibid.*, lettre du 29 sept. 1941 et P. Durand, *ouvr. cit.* II, p. 74-78.

59) *Ibid.*, lettres des 23, 30, 31 janv.; 15 et 22 févr. 1941 et P. Durand, *ouvr. cit.* I, p. 170-171 et II, p. 81-83. Collections complètes aux A.D. Mos. et à la BGS Metz.

60) D. Wirtz, *thèse cit.* p. 294 ss et A.D. Mos. collection de *L'Écho des Réfugiés (ER)*, non cotée avec quelques lacunes.

61) A.D. Mos. collection non cotée de *La Voix du GERAL (VGR)*, incomplète.

62) Contre 43 x 60/63 cm aux quotidiens nationaux, tels *Le Nouvelliste*, de Lyon, ou *La Croix*, repliée à Limoges.

63) L'allocation journalière varie, selon la taille de la commune d'accueil, de 10 à 15 F (chef de famille) et de 6 à 12 F (conjoint et enfant à charge), plus un à 2 F d'indemnité journalière de logement (circulaire du 19 avril 1941).

Ces tarifs varièrent. Le dernier passe à 20 F dès octobre 1941 et lorsqu'à la mi-janvier 1942 *L'Écho* devient tri-mensuel (mais sur 8 pages), *Le Lorrain* fait aussitôt passer son abonnement à 15 F, toujours soucieux de maintenir en sa faveur le rapport quantité/prix. Il y parviendra jusqu'au bout. Il supporte ainsi sans dommage la réduction du numéro à quatre pages qu'impose en janvier 1943 la pénurie de papier alors que *L'Écho* prend le risque d'augmenter de 3 F son abonnement⁽⁶⁴⁾.

Autre air de famille : la structure d'ensemble de ces journaux qui associent, sous des titres à peine différents, des rubriques identiques visant aux mêmes buts. Ainsi y trouve-t-on (outre des avis administratifs d'intérêt général, des offres et demandes d'emplois ou les traditionnels carnets de famille) tout ce qui permet aux éléments de la diaspora de se localiser et de se compter - « A travers les résidences d'accueil » (*ER*), « La vie de nos communes » (*LL*), « Aux quatre coins de la Zone libre » (*VGR*) -, de se retrouver - « Recherches » (*LL*), « Recherches d'adresses et de familles » (*VGR*), « Pour vous aider à vous retrouver » (*ER*) -, tout ce qui leur permet de rester en éveil - « Les échos de *L'Écho* », « Menus propos - petits échos » du *Lorrain*⁽⁶⁵⁾ - ou fidèles à leur identité culturelle : billets alsacien et lorrain de *La Voix du GERAL*, « Nos Traditions » du *Lorrain*, « La causerie des Alsaciens » et « Le Couarail de Chan-lè-Guètte » de *L'Écho des Réfugiés*. Le tout, bien sûr, dans des proportions variables.

Le fait de viser une clientèle entremêlée imposait de telles rubriques comme la référence aux départements d'origine. *L'Écho* se veut l'« organe d'entr'aide des Alsaciens et des Lorrains », *La Voix du GERAL* le « bulletin des Expulsés, Évacués et Réfugiés d'Alsace et de Lorraine » et les symboles qui ornent son titre renforcent encore cette volonté de toucher toute la diaspora. Même *Le Lorrain*, pourtant assuré de la plus large clientèle potentielle, n'en néglige pas pour autant celle de tous les « Réfugiés de l'Est ». L'exergue choisi précise la stratégie de chacun. *Le Lorrain* et *La Voix du GERAL* reprennent le message que prononça Pétain, le 30 novembre 1940, après l'expulsion des Lorrains. Le premier en retient naturellement ce qui les exalte - « Français de grande race... » - pour les amener à déployer des qualités que le chef de l'État leur a reconnues à eux seuls. Le second, ce qui peut concerner - « ils n'ont plus comme richesses que la fierté de rester Français » - le plus grand nombre afin de gommer le clivage Moselle/Alsace. Quant à *L'Écho*, il néglige cette référence trop circonstanciée afin de dépasser le clivage expulsés/évacués.

C'est dire l'importance des rivalités, ouvertes ou feutrées. En clair, l'enjeu en était la masse des expulsés mosellans. Les mobiliser au plus vite,

64) Avec toutefois, pour chacun d'eux, des n°s à 8 ou 6 pages, toutes les 5/6 semaines ou 4/5 décades. Soit, selon cette combinaison, 56 pages trimestrielles pour 15 F au *Lorrain* contre 40 pour 18 F à *L'Écho*.

65) Rubrique due à A. Bellard qui signe Rudemont, nom de la butte surplombant Novéant-sur-Moselle où il avait ses attaches.

de façon exclusive, fut l'ambition du *Lorrain*. Celle de ses rivaux, de capter à temps ceux que pouvait rebuter l'idéologie du premier, de les réintégrer dans la grande famille alsacienne-lorraine (sous direction alsacienne) afin de limiter l'influence politique des Lorrains dans l'Etat français. A charge pour eux, toutefois, de démontrer qu'ils étaient les plus représentatifs de la diaspora, les plus dévoués à sa cause.

Le combat s'engagea sans tarder. Mettant sa promesse à exécution, Lhuillier insère dans *l'Echo* du 9 mars 1941 (le n° 2 !) un *Salut aux Messins dispersés* de Hocquard et ne néglige rien pour rendre les numéros suivants attractifs aux Mosellans. Espoirs déçus ! Et de publier, le 27 septembre, « une mise au point absolument nécessaire » pour récuser le rapproche fait à *L'Echo* de « s'adresser plus particulièrement aux Alsaciens... argument utilisé pour détourner les Mosellans... alors qu'il aspire à la concorde ». Le contenu de chaque numéro confirme d'ailleurs l'attention accordée à la Lorraine, qu'il s'agisse de la photo de groupe ornant sa première page⁽⁶⁶⁾, des notices nécrologiques⁽⁶⁷⁾, des pérégrinations de la triade mosellane (Mgr Heintz, Hocquard, Serot), des activités (pèlerinages, fêtes de Saint-Nicolas) des expulsés⁽⁶⁸⁾. Car, répète-t-on le 18 octobre, on ne fait « aucune distinction entre Alsaciens et Lorrains ». Paul Durand n'y croit guère et refuse tout amalgame. A la veille de la sortie de *La Voix du GERAL*, il diagnostique : « c'est l'éternelle Alsace qui, par ce groupement, essaye de reprendre du poil de la bête. Depuis un an, on ne parle que de la Lorraine. Est-ce tolérable pour elle ? »⁽⁶⁹⁾. Et de fait, l'Alsace et les Alsaciens, en tant que tels, ne comptent guère dans les colonnes du *Lorrain*.

Tous trois dénoncent cependant la désunion entre groupements, prêchent la concorde entre réfugiés. « Rassemblement » clame R. Campana le 10 juillet 1941, « demeurez farouchement accrochés à vos trois départements ». « Trêve de querelles » recommande-t-il le 25 août car « il n'y a en zone libre qu'une seule et unique grande famille de bons Français de l'Est », vivant les mêmes épreuves et espoirs. A lire *La Voix du GERAL*, l'appel aurait été entendu. Au fil des mois, le réseau généraliste s'étoffe : 141 sections dans 20 départements début août 1941 ; 200 et 28 en décembre ; 227 et 32 en mai 1942. Il regrouperait des effectifs croissants : 37 650 personnes au 30 septembre 1941, 60 000 en mai 1943, voire 102 278 des 135 340 Alsaciens-Lorrains selon les suggestions d'un comptage antérieur de deux mois qui porte à l'actif du mouvement la population

66) Elle est mosellane deux fois sur trois.

67) Ainsi des décès de Jean-Pierre Jean, fondateur du *Souvenir français* en Moselle, ou d'Alexis Weber, conseiller général de Boulay, survenus à Pantin et Mirecourt les 16 février et 5 mars 1942 et annoncés les 10 et 30 mars suivants.

68) *L'Echo* est le seul à annoncer que « le port de la croix de Lorraine est autorisé » mais les tribunaux auront à apprécier (et à punir) « les cas d'espèce qui, déformant le caractère de cet insigne purement régional, lui attribuent une signification tout autre, c-à-d. une manifestation gaulliste » (1^{er} nov. 1941) et l'audience accordée par Pétain à Chavet, président du *GEM* (30 mai 1942). Deux pierres dans le jardin du *Lorrain*.

69) Collect. privée, lettre du 22 juin 1941, et d'ajouter : « pour une fois que nous tenons le bon bout, ne le lâchons pas ».

réfugiée (officielle) de tout département doté d'un *GERAL*⁽⁷⁰⁾. Seuls 33 062 d'entre eux auraient donc vécu hors de sa mouvance. Précisément ceux que regroupait l'*AERAL*. Présentation en trompe-l'œil. Car, combien d'abonnés véritables, au sein de ces bataillons départementaux ainsi accaparés ? Proche des pouvoirs publics (on s'y abonne à la préfecture du Puy-de-Dôme), la *VGR* pouvait-elle résister à la tentation de forcer sa représentativité, à l'aide de leurs statistiques ?

L'Echo des Réfugiés prétend aussi être le journal de tous, en ouvrant largement ses colonnes aux communiqués des *GEM*, *GERAL*, *AERAL* et autres formations de moindre importance. Périodiquement, il en appelle aussi à l'union, à la solidarité, répétant qu'il « ne fait pas de politique »⁽⁷¹⁾ et applaudit à toute fusion d'un groupement départemental de l'*AERAL* avec son homologue du *GERAL*⁽⁷²⁾. En privilégiant ainsi le *GERAL*, *L'Echo* s'appuie sur lui pour démontrer sa propre représentativité.

Pour Durand, les deux feuilles ont cause liée et ne visent qu'à attirer dans leurs rets les Mosellans afin d'abolir leur singularité. Au *Lorrain* donc de faire connaître, chiffres à l'appui, sa véritable audience et, par déduction, celle des autres. Le 31 mai 1941, il avoue 20 000 exemplaires et 10 000 abonnés; dès le 21 juin, il exploite un premier slogan : « la publicité du Lorrain est efficace, elle atteint 50 000 lecteurs » qui devient 80 000 le 19 juillet et 100 000 le 18 octobre. Il affiche alors 14 027 abonnés et 5 000 acheteurs au numéro dont chacun est « presque illisible à force de circuler »⁽⁷³⁾. Lorsque *L'Echo* se limite à trois numéros par mois, un autre slogan en fait « le seul journal de réfugiés paraissant chaque semaine ». En février 1942, nouveau bond : 21 900 exemplaires, 16 518 abonnés, 4 755 acheteurs au numéro⁽⁷⁴⁾. Pour Durand, la cause devrait être entendue : un abonnement qui offre le meilleur rapport quantité/prix et la vente au numéro dans les kiosques et gares (pratique que se sont refusée ses concurrents) font du *Lorrain* le journal le plus lu et le plus représentatif de la diaspora.

En tout cas le plus engagé, sinon le plus significatif des ressorts profonds de celle-ci. Car, les situations variant d'un lieu à l'autre, on pouvait parfaitement ignorer « le combat des chefs ». Même si leur cohabitation fut par endroits difficile⁽⁷⁵⁾, il y avait des Alsaciens à l'*AERAL*,

70) N° du 10 mars 1942. Voir tableau *supra*.

71) N°s des 27 sept., 18 oct. 1941; 30 juin, 10 août 1942; 20 août, par exemple.

72) Cas de l'Ardèche et des Hautes-Pyrénées par exemple, 10 et 30 nov. 1942.

73) Collect. privée, lettre du 22 nov. 1941.

74) N° du 7 février 1942. Durand avance même 23 000 et 25 000 abonnés, *ouvr. cit.* I, p. 171 et II, p. 80. Il s'agit en fait de tirage. *Le Lorrain* dépasse ainsi son tirage moyen quotidien de 1939 : 16 500 exemplaires (F. Roth, *ouvr. cit.* p. 49).

75) Fin novembre 1941, des responsables de l'*AERAL* de la Drôme recommandent de « ménager les susceptibilités des adhérents alsaciens pour éviter leur défection en faveur du *GERAL* ». La jugeant trop mosellane, certains de ceux-ci avaient en effet fondé le mois précédent des sections généralistes à Romans et Valence. Sans fusionner, les deux groupements créent cependant un comité directeur commun le 26 juin 1942. Collect. privée, lettres des 25 avril, 6 mai, 1^{er} juin 1942. Cas unique et à sens unique ?

des Mosellans au *GERAL* et le caractère officieux de ce dernier préjugait de son efficacité. Autant y adhérer, devenir un abonné de la *VGR* plutôt que du *Lorrain* et force, en haut lieu, de tolérer de tels *modus vivendi*⁽⁷⁶⁾. Sans exclure les autres cas possibles, de la privation de tout journal (mais la moindre colonie de réfugiés devait bien disposer d'un titre quelconque) à la fréquentation exclusive des quotidiens nationaux et régionaux (qui avaient tous leur chronique des réfugiés), en passant par des abonnements cumulés.

Chaque titre avait en effet son intérêt. Quoique strictement mais largement informatifs, *La Voix du GERAL* et *L'Echo* savaient reconforter. Manifestement alsacienne, voire strasbourgeoise⁽⁷⁷⁾, la première magnifie les vertus de l'association, seule capable de rompre l'isolement moral et matériel du réfugié, « un être normal... qu'il faut acclimater »⁽⁷⁸⁾ et protéger du « faux réfugié »⁽⁷⁹⁾ car il a sa place dans le relèvement national⁽⁸⁰⁾. Equitablement alsacien et lorrain, *L'Echo* souligne à satiété le rôle éminent qu'il y joue. Partout, les expulsés et les réfugiés « au travail » sont des modèles d'adaptabilité, de créativité. Entre autres exploits, les Mosellans moissonnent dans le Lot-et-Garonne (31 août 1941), repeuplent - « nouvel exemple de l'énergie lorraine » (7 septembre) - Puycelsi (Tarn) où ils créent une fabrique de meubles (10 juin 1943). D'autres ont fondé à La Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes) une saboterie (20 nov. 1942). La colonie lourdaise accepte de s'exiler dans les villages abandonnés du Gers, de l'Ar-dèche, du Lot pour les revivifier (29 nov. 1941; 20 avril 1942) et les paysans du Saulnois en remontent aux Béarnais (20 janv. et 30 sept. 1943).

Le Lorrain reprend tout naturellement cette antienne à la gloire des Mosellans. « Français de grande race à l'âme énergique », peuvent-ils faillir, surtout dans l'adversité ? Chez eux, travailler et servir coulent de source. Et d'inviter de surcroît leurs fils, avec insistance, à s'engager dans ces régiments de l'armée d'armistice qui rappellent leurs vertus militaires⁽⁸¹⁾. Il y a bien plus. Munis de leur insigne⁽⁸²⁾, ils devront être le sel de la révolution

76) Mieux valait en effet appartenir au groupement le plus influent pour obtenir le maintien d'une allocation, un logement, des habits, un peu plus de bois de chauffage ou de semences pour le « jardin du réfugié », quelques jouets de Noël... Durand avouait d'ailleurs à Hocquard, le 9 juin 1942 : « Demander à nos gens de quitter le Geral ? Ils ne comprendraient pas; cela augmenterait la confusion ».

77) Ainsi la galerie *L'un des nôtres* ne présente, sauf exception (Félix Peupion - l'otage ? -, 10 sept. 1941), que des notables alsaciens. Il y a bien quelques billets et contes lorrains (en patois de Fontoy) mais on valorise d'autres références : la réunion de Strasbourg à la France (1681) et la célébration de son centenaire (25 janvier et 10 avril 1942)... De même, la publicité est celle des établissements strasbourgeois évacués en 1939. Il est vrai que la rédaction de la *VGR* s'est installée à Périgueux dès la fin sept. 1941 et qu'Emile Edighoffen, journaliste au *Messageur d'Alsace*, a remplacé R. Campana comme gérant.

78) N° du 10 août 1941, article de Marcel-Edmond Naegelen, adjoint au maire de Strasbourg.

79) N° du 10 sept. 1941, article de R. Campana.

80) N°s des 25 janv. et 25 avril 1942.

81) Nombreux encarts en faveur des 26^e et 151^e R.I. (les régiments de Nancy et de Metz) et du 35^e R.A. (celui de Foch, ancien élève des Jésuites de Metz). *L'Echo* est à ce sujet moins insistant.

82) *L'insigne lorrain* (écusson jaune avec croix de Lorraine rouge et la mention Lorraine) édité par Alfred Denis (marchand d'articles religieux, de Metz, installé à Agen) et vendu 7F 50 pièce, avec succès. Un troisième tirage a lieu en déc. 1941. Mgr Heintz en avait précisé le sens le 22 février : les barres horizontales de la croix sont celles du patriotisme et de l'endurance, la verticale, celle de l'espoir (du retour au pays comme de la régénération catholique).

nationale. D'entrée de jeu, Hocquard souligne, le 22 février 1941, la quintessence du « somptueux cadeau qu'ils font à la France et à (leur) Maréchal : leurs valeurs spirituelles »⁽⁸³⁾. Maintes fois, le thème sera repris : « les Lorrains veulent donner à la France reconstituée ce qu'eux-mêmes n'ont jamais perdu : la foi » (7 juin 1941)... Dans l'effort général, il est indéniable qu'une place spéciale est réservée à la Lorraine (19 juillet) car... le grand travail de reconstruction sera avant tout « d'ordre chrétien » (21 mars 1942).

Le Lorrain s'engage donc sans détour. Ironisant sur les projets apolitiques de Campana, Annéser confiait à Hocquard, le 4 février 1941 : « précisément, nous voulons en faire de la politique », propos que précise, le 22, le premier éditorial de Durand : « Notre programme : Dieu, Patrie, Famille. C'est net... ce n'est pas nouveau. Pas de politique... cependant rien de grand ne se fait si l'on néglige de propos délibéré les richesses du christianisme. Ce programme rejoint directement celui que Pétain propose au pays tout entier : Travail, Patrie, Famille. Pour reconstruire la France nouvelle, les Lorrains font bloc derrière le Maréchal. Soyons dignes de la confiance qu'il met en nous ». Et en écho, le 22 mars : « En Pétain, Messins et Lorrains aperçoivent la France de leurs vœux... voilà qui nous rend si confiants. Partout où nous sommes, soyons les hardis artisans de la France nouvelle ». Le 31 mai : « Derrière Pétain, avec Pétain, pour la France ». Le 28 juin : « Maréchal vous avez notre foi... sans arrière-pensée... la Lorraine se donne à vous pour que revive la vraie France ». Déclarations effectivement claires qui n'appelaient aucune lecture au deuxième degré. Le « style parabole » de P. Durand n'est pas de mise ici⁽⁸⁴⁾.

En reprenant son vrai titre le 14 juin 1941, sans que Vichy (avec de tels gages) ne bronche, *Le Lorrain* reste fidèle à une ligne qu'il avait durcie au temps du Front Populaire, quitte à ne pas faire l'unanimité de l'opinion mosellane⁽⁸⁵⁾. Doublement avantageuse, la nouvelle donne politique lui permettait de raviver à son profit le mythe lorrain - Jeanne d'Arc au secours de la France/la Lorraine catholique, caution d'une révolution nationale sur fond d'ordre moral⁽⁸⁶⁾ - et d'élargir, en prime, son audience mosellane puisqu'aucun concurrent du cru ne lui disputait l'arène. Annéser avait pressenti cette chance historique : « ce Lorrain enchaîné aura facilement un tirage plus fort que notre bon vieux Lorrain »⁽⁸⁷⁾. En somme, faire d'une pierre deux coups. Dans l'immédiat, faire des Mosellans dispersés et divisés une communauté exemplaire (dans l'Etat français), unanime et mobilisable... à terme, car « c'est de

83) Pour Hocquard et ses amis, Pétain est le « Maréchal de Metz » car il y reçut, le 8 déc. 1918, son bâton, offert par la ville de Metz. Ce souvenir fut souvent utilisé par eux pour tenter de le rendre plus sensible à la cause de leurs compatriotes.

84) Collect. privée, lettre du 4 fév. 1941 et P. Durand, *ouvr. cit.* I, p. 172.

85) Voir F. Roth, *ouvr. cit.*, p. 113, 117.

86) Voir la synthèse récente d'Henri Michel, *Pétain et le régime de Vichy*, Paris, P.U.F., 2^e éd., 1980, 128 p.

87) Collect. privée, lettre du 14 déc. 1940.

plus en plus sûr, nous reverrons Metz, la rue des Clercs et tout le reste » confie Durand à Hocquard le 7 mars 1941. Et de lui préciser sa pensée, le 6 juin d'abord : « sans crier la chose sur les toits, je voudrais faire des lecteurs du Lorrain un groupement correspondant au Bloc lorrain du temps de l'annexion », le 22 ensuite : « j'ai dit à Serot que je voulais faire du Lorrain une masse sur laquelle pourraient s'appuyer le député et le maire de Metz »⁽⁸⁸⁾. A coups répétés, ses éditoriaux en répandent l'idée. Le 31 mai, il évoque, sans plus, « la solidité du Bloc lorrain d'Auvergne » ; le 5 juillet, « amis, aidez-nous à réaliser toujours davantage le Bloc lorrain dont la volonté est de restaurer la France » et, le 12, « accrochez-vous à cette nécessité de faire bloc derrière vos guides lorrains qui eux-mêmes suivent le grand guide Pétain » car... « le Bloc lorrain doit être de granit » (6 septembre) en attendant « le jour... où nous rentrerons » (22 novembre).

Au fil des *Propos dominicaux* de Paul Durand, des *Pages lorraines* de Jules Annéser, religion et patrie furent la chair du discours hebdomadaire du *Lorrain*⁽⁸⁹⁾. Persuader ses lecteurs qu'ils étaient indissolublement « catholiques et français » (dans l'ordre), en persuader leurs hôtes et les autorités, fut sa litanie. Rappeler à des expulsés qu'ils étaient Français ne s'imposait guère. Ils en avaient payé le prix. Il importait par contre d'entretenir l'espoir du retour. Variations sur le thème « c'nam po tojo » (ce n'est pas pour toujours), quelques articles vigoureux - *Le souvenir* « notre force invincible » (3 mai 1941), *Lorraine toujours* (5 juillet), *Un jour viendra* (22 nov.) - et des photographies suggestives pouvaient consoler les impatiences, quitte à braver la censure⁽⁹⁰⁾.

L'essentiel était cependant d'insuffler à la diaspora mosellane un catholicisme militant⁽⁹¹⁾. *Le Lorrain* y investit toute son énergie. Journal confessionnel, il puise dans les grandes dates du calendrier liturgique matière à réflexions élevées, susceptibles, à l'occasion, d'une double lecture. Chaque semaine, il suit à la trace « les trois infatigables pèlerins de la vivante Lorraine, les trois chefs du diocèse (Mgr Heintz), de la province (Serot) et de la ville tutélaire (Hocquard) » dont on pourrait cartographier les pérégrinations croisées ou concordantes⁽⁹²⁾. De fait, imité par Hocquard qui met à profit ses congés scolaires, Mgr Heintz ne cesse de sillonner son diocèse aux dimensions de la Z.N.O. Il est par exemple à Ussel (Corrèze) le 26 février 1941, le 28 à Nice, le 3 mars à Aix-les-Bains

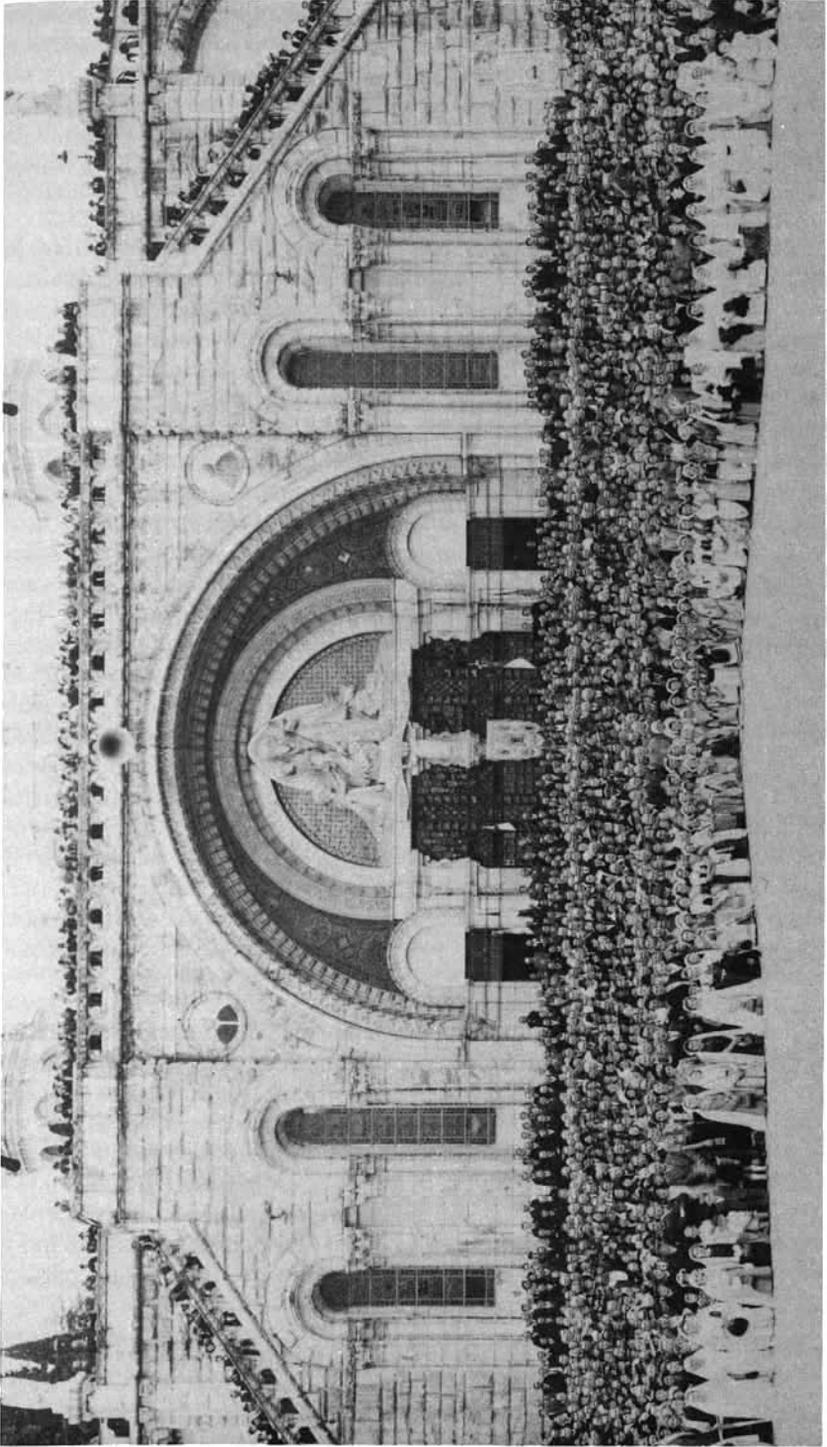
88) *Ibid.* Il s'agit de R. Serot et de G. Hocquard.

89) Que complète *Le Billet de Verax* (alias Urbain Falaize, collaborateur parlementaire du *Lorrain* d'avant-guerre) qui résume la semaine politique et « donne la température de Vichy » (22 fév. 1941).

90) Celle-ci était assurée par le commandant-journaliste Raymond Batardy (Clermont-Ferrand) et pouvait subir les pressions allemandes (le consulat général d'Allemagne à Marseille et la Gestapo de Metz étaient abonnés au *Lorrain*). P. Durand en donne quelques exemples, *ouvr. cit.* I, p. 172-3 et II, p. 87. Au vrai, jusqu'au 11 novembre 1942, nombre d'articles du *Lorrain* n'étaient guère censurables.

91) Il serait intéressant de pouvoir préciser le niveau de pratique religieuse, avant l'expulsion, des cantons et arrondissements d'où sont issus les expulsés mosellans pour mieux apprécier l'unanimité dont fait état *Le Lorrain*. En les présentant comme un modèle de catholicité, il n'est pas interdit de penser qu'il tenta aussi de recatholiciser une partie d'entre eux.

92) P. Durand, *ouvr. cit.* I, p. 163.



et Annecy (reçu par Hocquard), le 28 à Lavaur (Tarn) où il rencontre Serot et Bourrat. Hocquard visite, du 5 au 9 avril, les colonies mosellanes de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne où il voit... Bourrat et Serot. Du 10 au 15 septembre, il passe à Ussel, Clermont-Ferrand et Riom où il retrouve ses amis du *Lorrain*. Partout, on (re)noue des liens, préside des groupements de réfugiés. On y définit une stratégie : celle du grand pèlerinage diocésain.

Le succès de l'hommage de 3 000 Lorrains à N.-D. de Fourvière, le dimanche 20 avril 1941 (le jour même où Pétain est à Lourdes), en donne l'idée. Durand, Hocquard et Serot y rencontrent Mgr Heintz et le 3 mai, *Le Lorrain* annonce l'éventualité d'un grand pèlerinage à Lourdes. Celui que fait Mgr Heintz à Rocamadour (Lot), le 4, confirme l'intérêt de la formule et lui permet, avant de rentrer à Lyon, de passer par Clermont-Ferrand et Riom, du 19 au 22, où il rencontre Annéser, Serot, Durand. Le 31, *Le Lorrain* en donne les dates : du 1^{er} au 7 juillet. Des difficultés techniques et quelque inquiétude à Vichy repoussèrent le pèlerinage au 9-12 août. *Le Lorrain* triomphe : 15 000 Mosellans dont une centaine de prêtres vinrent à Lourdes, en quatre trains (violet, blanc, rose, bleu) et offrirent « au pied de la grotte leurs souffrances... pour la rédemption et la résurrection d'une patrie passionnément aimée ». Démonstration de force et d'unité d'un « département solidement encadré », « évènement de portée historique », commentés avec exaltation et dont une grande photographie (regroupant en son centre les « guides » de la diaspora) ainsi que 20 000 images de N.-D. de Metz devaient perpétuer le souvenir inoubliable⁽⁹³⁾. Tous présents, ceux-ci en profitent pour se concerter dès le 9 août. Les membres de la commission départementale tiennent alors leur première séance avec le préfet Bourrat et se retrouvent ensuite, pour partie, avec ceux du comité de l'Action catholique lorraine⁽⁹⁴⁾. *Le Lorrain* avait ainsi gagné son pari, établi sa crédibilité en démontrant à ses concurrents la spécificité mosellane dont il se veut le gardien vigilant. Cependant, simplement esquissé, « le Bloc lorrain doit être de granit » (6 septembre), inaltérable, inassimilable....

Reste donc à consolider la prise. D'autres pèlerinages suivirent favorisant maintes rencontres. La piété mariale de Mgr Heintz le (re)conduit à Lourdes (11 fév. et 23 août 1942), à Bon-Encontre (Lot-et-Garonne, 28 mai), à Rocamadour (15 sept.) pour des « journées provinciales lorraines » et lui fait multiplier les visites pastorales dans l'Hérault (11-14 janv. 1942), à Bourg-en-Bresse (22-23 mars), à Romans (19 avril), à Pau (18 mai) - bref, là où l'*AERAL* est puissante -, tous déplacements que *Le Lorrain* annonce à l'avance (avec les personnalités qui y participeront), commente sur le mode unanimiste, mais relate parfois

93) *Ibid.*, I, p. 164-166 et II, p. 91-95. *Le Lien*, mai et juin 1941, pp. 7 et 17-18. *Le Lorrain* des 26 avr.; 3, 10, 17, 24, 31 mai; 16 et 23 août (une page de photos); 6 sept. 1941. *La Croix* des 13, 14, 15/16 août.

94) Entre autres, le Dr Melchior, président, Serot, Guy de Wendel et Durand. *La Croix* du 14 août 1941.

dans le désordre chronologique⁽⁹⁵⁾. Pour dérouter les censeurs, masquer les cheminements que couvre le manteau épiscopal ?

Annoncé le 2 mai 1942 pour le 10, le pèlerinage des Lorrains à N.-D. de Fourvière à Lyon fut ainsi l'occasion d'une nouvelle initiative. Ils ne furent que 2 500 à implorer Jeanne la Lorraine (en pensant au 10 mai 1940) mais Durand, Hagny, Hocquard, Jager, Serot, Ségolène de Wendel (qui s'étaient déjà rencontrés à Bourg-en-Bresse fin mars) purent se revoir en coulisse. Et décider de créer un *Comité lorrain* chargé de représenter « les intérêts spéciaux de la Moselle ». Dans la foulée, et selon l'image de Durand, *la Lorraine se fit ambulante* dans les Alpes du 15 au 17 mai, à Annecy, Chambéry et Grenoble, afin de permettre à Bourrat de rejoindre le groupe, de présider une séance de la commission départementale et de donner son accord. Le 27 juin, *Le Lorrain* en annonce la création (Hocquard, président; Jager, secrétaire) en précisant que ce comité n'a rien d'anti-alsacien. Et d'inviter les Mosellans à le porter sur les fonds baptismaux en participant au pèlerinage de la Bénite-Fontaine à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) le 26 juillet. Mais la censure de Vichy veille. Le 13 juillet, elle mande à Durand : « la cérémonie doit être purement religieuse ». Pas de Lourdes-bis⁽⁹⁶⁾.

Pourquoi cette initiative hâtive et ce coup de frein de Vichy ? Compromettant le Bloc Lorrain dont il rêve, les progrès du *GERAL* inquiètent Durand. Il l'écrit à Hocquard, le 9 juin : « il faut exister à tout prix. Nous n'avons pas le droit de laisser cette besogne à un quelconque Géral qui n'a ni notre mentalité ni nos légitimes ambitions... C'est votre avenir qu'il faut préparer... » Et en félicitant ce dernier de sa présidence toute neuve, Bourrat lui confie, le 4 juillet : « il n'était pas possible de continuer d'être pris malgré nous à la remorque du Géral »⁽⁹⁷⁾. D'où l'insistance de Durand sur le caractère nullement anti-alsacien du Comité lorrain ! L'explication ne vaut qu'à moitié. Certes, les réactions du *GERAL* la confirment. Dans une circulaire du 20 juillet, son président déplore le caractère politique d'un tel comité et récuse « un principe qui consiste à séparer ceux que le malheur a irrémédiablement unis » mais il donne à ses sections la consigne de ne pas polémiquer dans les journaux, car il y a d'autres urgences⁽⁹⁸⁾. Et Durand le sait.

La nomination de Laval comme chef de gouvernement le 18 avril 1942 (annoncée sans enthousiasme par Verax le 25), qui permet aussitôt à la Gestapo d'opérer en zone libre, ne peut qu'inquiéter le patriote qu'il est. L'essentiel est-il encore de promouvoir le catholicisme des Mosellans ? S'il importe de les mobiliser au plus vite (une petite semaine de délai) et

95) *Le Lorrain*, n^{os} des 21 et 31 janv. ; 14 fév. 1942. La commission départementale s'était réunie à Montauban le 19 février.

96) *Ibid.* N^{os} des 4 avr. ; 2, 16 et 30 mai ; 27 juin 1942 et collect. privée, lettre du 17 juil. 1942.

97) Archives privées.

98) *Ibid.*, (circulaire de Carré de Malberg).

loin de l'Auvergne, là où « l'esprit expulsé » reste vivace, il faut aussi serrer les coudes. Face aux Alsaciens certainement (en mai), mais plus encore face à Laval, déjà si indifférent face à l'Alsace-Lorraine, et qui, le 22 juin, souhaite publiquement la victoire de l'Allemagne. Ce que pouvait écrire Durand le 9 juin n'a plus guère de sens le 22. Il démissionne le lendemain de la Légion des Combattants⁽⁹⁹⁾ et les assurances qu'il donne, le 27, au sujet du Comité lorrain ne relèvent pas de l'exercice de style. Il y a désormais péril en la demeure. D'ailleurs, le pèlerinage du 27 juillet est explicitement ouvert aux Alsaciens. On comprend mieux les interdits de la censure vichyssoise.

L'apparition, après son évasion, de Robert Schuman à Fourvière le 15 août 1942, auquel *Le Lorrain* souhaite « cordiale bienvenue » le 29, conforte un instant le Comité qui pèlerine en sa compagnie à La Salette (Isère) le 9 septembre. Il se dote d'un comité d'études dont Hocquard définit, le 23, le plan d'études et préside la première réunion à Lyon le 29 octobre. Pour déclarer : « nous ne pensons pas prendre à l'égard du gouvernement actuel aucune position de combat quoiqu'évidemment nous ne puissions nous solidariser avec son œuvre⁽¹⁰⁰⁾. Mais chacun a déjà commencé à prendre ses distances, en apprenant, le 1^{er} septembre, les récentes mesures de Bürckel (incorporation de force des Mosellans). Toutes les interventions auprès du gouvernement de Vichy pour qu'il rende publique sa protestation du 3 ont échoué. Le 10, Hocquard rencontre Pétain. En vain. Le 14, Ségolène de Wendel et Serot démissionnent, avec leurs collègues alsaciens, du comité de coordination. Le 24, ils écrivent à Laval. Le 28, Hocquard fait de même. En vain. Le 15 octobre, il le rencontre. En vain⁽¹⁰¹⁾. Muet sur l'incorporation (censure ou autocensure ?) *Le Lorrain* infléchit ses titres - *Terre de tourmente* (12 sept.), *Amour sacré* (17 oct.) - et reproduit le 31 le monument du cimetière de Chambière en l'honneur des soldats français morts à Metz en 1870. Le 11 novembre, la *Wehrmacht* et les Italiens occupent la zone libre.

Le choc fut rude. Durand le dira le 12 décembre : « il y a des épreuves que l'on pouvait croire impossibles ». Mais, avec Annéser, il se résigne car « nous bâtissons sur du roc » et « l'actualité est ce que la Providence veut qu'elle soit » (14 et 28 nov.). Seules doivent compter, plus qu'avant, une foi inébranlable et « l'union des esprits autour des chefs providentiels » (Annéser, 5 déc.). « Nous avons été des attentistes » concèdera cependant Durand en 1945, parce que « les humeurs de l'ab-cès furent longues à se fixer »⁽¹⁰²⁾. Elles se fixèrent, Stalingrad aidant, fin 42-début 43 et le « style parabole » gagna en clarté. De 1943, on attend

99) P. Durand, *ouvr. cit.* II, p. 100-101. Texte de sa lettre de démission.

100) *Le Lorrain* des 3 oct. et 7 nov. 1942 évoque cette activité. Outre G. Hocquard et R. Jager, ce comité d'études comprend P. Durand, P. Hagny, le Dr Melchior, Serot, Schuman et Ségolène de Wendel.

101) L. Cernay, *ouvr. cit.* pp. 39-44, 121, 124-5 et P. Durand, *ouvr. cit.* II, p. 107-8.

102) *Ouvr. cit.* I, p. 166.

Notre concours du Graouilly



ouvertement la paix et dès le 23 janvier on conseille « d'éviter tout jugement sévère » à l'encontre des compatriotes restés en Moselle, sous prétexte de compromission. Nul doute dès le 23 février : « chaque jour nous rapproche de l'échéance fatale » (pour les Allemands). On se risque à publier le 6 mars, au terme d'un concours de dessin lancé le 19 décembre 1942, celui d'un saint Clément domptant un Graouilly d'un genre nouveau : un monstrueux obusier aux moyeux ornés de croix gammées. La censure fut-elle dupe, après coup ? Car à côté du débonnaire Batardy sévit désormais, à Montpellier, le Dr Schultz. Et pourtant, *Le Lorrain* et ses amis se savent menacés. Recherché depuis le 12 novembre 1942, Schuman vit dans la clandestinité. Le 18 janvier 1943, Ségolène de Wendel est arrêtée par la Gestapo à Lyon. Le 3 février, Durand faillit l'être à Riom et jusqu'en mai, celle-ci rôde autour de son domicile. Son nom disparaît du journal, le 3 avril comme gérant, le 1^{er} mai comme éditorialiste. Mais il écrit toujours. Son « Quand nous monterons dans le train »

du 24 juillet lui vaut, transmise par Batardy, une invitation au sabordage. Autant tomber sous le couperet. Le 23 septembre, un télégramme laconique de Vichy suspend *sine die* *Le Lorrain*. A l'exception de quelques exemplaires, le n° du 25 septembre fut donc saisi. Annéser réclama à Laval un mot d'explication et communiqua aux abonnés copie de sa lettre en s'interrogeant : « aurions-nous démerité »⁽¹⁰³⁾ ? La réponse fut la suspension, le 15 octobre, de *L'Echo des Réfugiés* qui avait refusé de publier un appel de Bürckel invitant les paysans mosellans à rentrer au pays et, le 10 novembre, de *La Voix du GERAL*. Bref, la « Kollaboration lavalienne » (G. Lhuillier) n'avait que faire de ce qui rappelait l'Alsace et la Lorraine⁽¹⁰⁴⁾.

La survie

Elles restent des *Terres françaises*, rétorquent aussitôt les *Cahiers du Témoignage chrétien* dans leur numéro clandestin d'octobre-décembre 1943. Mains documents qu'y publie l'abbé Pierre Bockel (ordonné à Lyon et dont *Le Lorrain* du 17 juillet mentionnait la première messe à Crest - pur hasard ?) pour dénoncer les expulsions, la nazification de l'Alsace-Moselle et la démission de Vichy face à l'incorporation de force, ont été fournis par le *GEM*, *Le Lien* et Durand lui-même. A preuve, pages 45-46 et signée X, sa lettre de démission du 23 juin⁽¹⁰⁵⁾. La collusion ne put échapper aux décrypteurs germano-vichyssois. Aussi *Le Lorrain* attendra-t-il vainement l'autorisation de reparaître qu'avait demandée Annéser le 29 novembre, avant de se la voir refusée le... 25 mars 1944.

Il se risqua donc à revivre sous un titre d'emprunt abrégé - *Entre Nous* - dont le premier numéro de novembre 1943 (probablement antidaté) sort à Riom en avouant « ignorer encore ses dates exactes de parution ». Ce titre était en effet disponible depuis mai-juin 1943. Il avait été durant un an, sous la forme *Entre Nous... Pour tous*, celui du *Bulletin jociste du jeune réfugié*, lancé en juin 1942 à Sainte-Foy-lès-Lyon par le Mosellan Joseph Feltz. Mgr Heintz le finança largement. *Le Lien* en souligna l'intérêt car « dirigé par des militants de chez nous... il forme dès aujourd'hui les cadres d'action catholique de demain » (20 janv. 1943). Il en facilita, par son réseau, la diffusion comme *Le Lorrain* qui insistait, dès le 22 novembre 1941, sur le rôle futur des JAC, JEC, JOC lors du retour au pays et applaudissait à leur pénétration dans le milieu « jeune réfugié ». Ce mensuel de 8-12 pages, d'abord ronéoté puis imprimé fin 1942, tirait à 1 000 exemplaires - ce qui encourage son responsable à solliciter un siège au Comité lorrain - puis à 2 000 en janvier 1943.

103) *Ibid.* I, p. 172-3 et II, p. 83.

104) D. Wirtz, *thèse cit.* p. 299 et *L'Entr'aide* du 30 sept. 1944. Mise au point récente de Jean Defrasne, *Histoire de la collaboration*, Paris, P.U.F.; 1982, 128 p.

105) *Alsace et Lorraine. Terres françaises. Cahiers* n° XX-XXIII, 64 p. Rééd. en 1945 et en 1975 (avec nom d'auteur), Dern. Nouvelles de Strasbourg, 164 p. P. Bockel deviendra aumônier de la brigade Alsace-Lorraine en 1944.

La lourdeur moralisatrice en moins, son discours est celui du *Lorrain* : « l'amour de nos provinces que le christianisme a pénétrées... exige que dans l'exil nous affirmions notre personnalité d'homme et de chrétien... demain il faudra reconstruire ce coin de terre » (janv. 1943). Et d'entretenir cet amour par des historiettes du pays, photos (cathédrale et Tour Camoufle de Metz) et accent - « de Moyeuû à Hagondanch » - à l'appui, de prôner la mystique du travail et du respect mutuel, tout en engageant, pour le présent, des combats mobilisateurs. Ouvertement (le prêt au mariage pour les jeunes réfugiés... non obtenu) et en coulisse : l'exemption en faveur des jeunes Alsaciens-Lorrains du S.T.O. (institué le 16 février 1943)... obtenue⁽¹⁰⁶⁾. A la mi-1943, ce bulletin se dénomme simplement « circulaire aux jeunes réfugiés », formule administrativement plus souple et plus... sûre et abandonne son titre initial que relève feu *Le Lorrain*.

Le nouvel *Entre Nous* eut la vie brève. « Servir encore » fut la devise de ce *bulletin des dispersés* » tiré à 2 000 exemplaires de quatre petites pages chacun et distribué gratuitement à raison d'une feuille pour dix personnes⁽¹⁰⁷⁾. « Aux chrétiens et patriotes que nous sommes », il prêche l'union, le culte fidèle des traditions, donne quelques nouvelles d'*Ici et là* (de la diaspora et de la Moselle annexée), entrecoupée de nombreux avis mortuaires, et leur promet, en février 1944, de paraître « tant qu'il pourra ». Il n'y eut pas de n° de mars. Le 2 février, la Gestapo avait arrêté Annésér « obligé de quitter son poste » comme l'écrit pudiquement *Le Lien* (p. 13) du 21 mars. Egalement surveillé (il paraît sans titre depuis décembre 1942 et de façon trimestrielle depuis mai 1943), ce dernier reste alors l'ultime souffle de voix exhortant « les captifs de Babylone » à espérer et - nouveauté - à résister, comme saint Paul, à l'épreuve romaine : celle d'un pouvoir dévoyé. N'était-il pas dangereux pour Vichy, de les laisser livrés à eux-mêmes au moment où son extrême soumission et ses exactions lézardent l'édifice pétainiste ?

Enlevant tout espoir au *Lorrain* (25 mars 1944), Vichy autorise la parution d'un bimensuel de quatre pages - *L'entraide* - dont le premier numéro, imprimé à Clermont-Ferrand, sort le 10 avril. Avatar de *L'Echo des Réfugiés* et de *La Voix du GERAL* réunis, il en reprend certaines rubriques (Dans les centres d'accueil... Pour vous aider à vous retrouver...) et se limite, comme ses prédécesseurs et la censure aidant, aux problèmes de la vie quotidienne. L'entretien du « Jardin du réfugié » le préoccupe beaucoup, à l'égal du prêt au mariage en faveur du jeune réfugié ou de la revalorisation du montant des allocations. On se

106) BGS Metz. Collection presque complète. Imprimé de 21 x 27 cm, abonnement de 25 F pour six mois. Président de la JOC de Moselle jusqu'en 1938, J. Feltz se fit (après sa démobilisation) « passeur » à Moyeuivre-Grande; il échappa à la rafle du 28 mars 1942 et rejoignit Lyon. Le 8 juil. 1943, il se rendit à Vichy avec Théo Braun et obtint du Lt-Cl Cèbe, chef du cabinet militaire de Pétain, la promesse qu'aucun Alsacien-Lorrain ne serait requis. L'absence de tout recensement facilita la chose. Voir L. Cernay, *ouvr. cit.*, p. 164. Nous le remercions avec gratitude de son témoignage très circonstancié.

107) *Ibid.* Collection de 4 n°. Imprimé de 22,5 x 28 cm. P. Durand, *ouvr. cit.* I, p. 173 et II, p. 111 (où il ne parle que de 3 n°).

contente donc strictement de justifier un titre pour noircir le papier alloué et c'est vraiment sans hâte que l'on signale la visite de Pétain à Nancy, du 26 mai, le... 16 juillet. Le 15 août, *L'Entr'aide* cesse de paraître⁽¹⁰⁸⁾. Les travaux de presse sont-ils encore de saison alors que Laval et Pétain doivent quitter Vichy, que la libération de la France du Sud y abolit « l'heure allemande ». Clermont-Ferrand est libérée le 27 août, Lyon le 3 septembre.

Un souffle nouveau anime alors la presse de la diaspora. Fin août, la « circulaire aux jeunes réfugiés » se dote d'un vrai titre - *Vers l'Avenir* - et convie chacun de ses lecteurs à « donner sa jeunesse », appel aux sens multiples. S'adressant « à ceux qui ont tenu », *L'Entr'aide* reparait le 25 septembre pour souligner le rôle présent du *GERAL*, (dans la formation de la brigade Alsace-Lorraine) et futur (la défense des *sinistrés* d'Alsace-Lorraine). Le 30, *Le Lorrain*, débarrassé de tout sous-titre parasitaire, et P. Durand inaugurent à Riom une « série hebdomadaire provisoire » qui titre - « On les a eus » - et suggère au gouvernement provisoire de s'adjoindre un homme du terroir (R. Schuman) pour éviter, lors du retour au pays, les erreurs de 1918⁽¹⁰⁹⁾.

Chacun pense donc au retour et à la paix prochaine. Dès octobre, Mgr Heintz invite « tous les fils de la même Lorraine » à s'unir sans rechercher qui, des expulsés ou des annexés, a porté « le plus lourd poids d'épreuves » et à « se préserver du fléau de la dénonciation »⁽¹¹⁰⁾. Désormais « Voix des Jeunes Alsaciens-Lorrains », *Vers l'Avenir* les engage à « former un front... qui reconstruise nos Provinces » où s'activeront les équipes d'entr'aide ouvrière. Mais les lenteurs de la Libération diffèrent l'échéance. Les Allemands résistent dans l'Est de la France et dans les poches de l'Atlantique. Afin de démoraliser ceux qui s'accrochent à Royan, à La Rochelle, Victor Demange rompt son long silence pour écrire, à partir du 1^{er} novembre, dans *Das Festungsblatt* feuille « hors commerce » déversée dans les lignes ennemies. Bourrée d'informations chiffrées, elle détaille les bombardements massifs de l'Allemagne, les défaites accumulées du III^e Reich à l'Est (perte de Belgrade, de la Hongrie), à l'Ouest surtout (717.545 prisonniers du 6 juin au 25 octobre), ironise sur la vanité du Mur de l'Atlantique depuis la réélection triomphale de Roosevelt, culpabilise ses lecteurs à propos d'Oradour-sur-Glane (10 juin) et leur assène, le 5 décembre, le bilan victorieux de trois semaines d'offensive franco-américaine : la libération de Belfort (20 nov.), de Metz (22 nov.), de Strasbourg (23 nov.), de Saint-Avold (28 nov.), prise de Sarrelouis, investissement de Sarrebruck début décembre⁽¹¹¹⁾.

108) A.D. Mos. Collection complète, non cotée. Format 29 x 42,2 cm et 24 F par semestre. Parution les 1^{er} et 15 de chaque mois. Le tirage ne dut guère être élevé. D. Wirtz, *ouvr. cit.* p. 302. A. Quillet était membre du *GERAL*.

109) BGS Metz, Collection de *Vers l'Avenir* (incomplète) et du *Lorrain*, complète. Formats respectifs : 21 x 27 et 29 x 43 cm; 30 F/sem. et 22 F/trim.

110) Lettre pastorale accompagnant *Le Lien* d'oct.-nov. 1944 et publiée en partie par *Vers l'Avenir* d'oct.-nov. (p. 14) et *Le Lorrain* des 4 et 11 nov. Mgr Heintz quitta Lyon le 26 oct. pour Hayange, siège provisoire de l'administration française.

111) A.R.L.. Collection incomplète. Format 25 x 32,7 cm. Sous-titre : *Nachrichtenblatt für den Festungsbereich La Rochelle, Royan, Le Verdon*. Royan résista jusqu'au 17 avr. et La Rochelle jusqu'au 8 mai 1945.



Ce sont bien sûr ces nouvelles que développent prioritairement les journaux de la diaspora. A coups de reportages (En Moselle libérée...) et d'hommages aux Alsaciens-Lorrains engagés aux côtés des Alliés, lorsqu'ils sont mensuels ou bi-mensuels. Avec force détails pour *Le Lorrain* riomois. Par son tirage (autour de 19 000 exemplaires dès janvier 1945) et l'appui de son double quotidien qui reparait à Metz le 10 décembre 1944, auquel il emprunte maints éditoriaux, il impose chaque semaine un discours aux échos multiples⁽¹¹²⁾. Tout en restant informés de ce qui se passe dans les régions d'accueil, Mosellans et Alsaciens (moins oubliés que par le passé) de la diaspora y découvrent, outre la chronique d'André Bellard qui « a revu Metz et la Moselle », les progrès locaux de la libération des marches de l'Est, la mise en place d'une administration française provisoire et l'activité de « leurs chefs de file » (Serot, Hocquard, voire Henri Meck, député-maire de Molsheim) plus enclins à célébrer Giraud que de Gaulle⁽¹¹³⁾.

Mais l'essentiel, pour Durand, est d'inculquer à ses lecteurs, alors qu'il faut sans cesse tempérer l'impatience du retour, leurs devoirs futurs. Union, fermeté, vigilance sont les mots d'ordre. Union entre Alsace et Lorraine dont « la vie spirituelle et les ambitions sociales seront comme une charte pour toute la nation » (21 oct. 1944). Union entre Lorrains surtout, face aux « vieilles divisions droite/gauche » (9 déc.) pour qu'ils « restent eux-mêmes » (30 déc.) et maintiennent « l'âme

112) Rentré à Metz le 7 déc. 1944, P. Durand « tord le cou sans scrupule » au quotidien *La Lorraine libérée* qui, installé au siège du *Lorrain*, paraissait depuis le 23 nov. sur deux pages 30 x 42,2 cm sous la responsabilité de L. Ehringer, *ouvr. cit.* II, p. 113.

113) Articles des 7 oct., 2 déc. 1944; 13 janv., 3 fév., 1945. Giraud a droit à de grosses manchettes (16 déc. 1944; 10 mars 1945).

lorraine » (6 janv. 1945), même si l'épuration doit être exemplaire (30 déc. 1944; 19 mai 1945). Fermeté envers la France victorieuse pour qu'elle évite les erreurs de 1918 (30 sept.) et considère d'emblée les Alsaciens-Lorrains comme des « Français complets » (4 nov.), selon le vœu de R. Schuman formulé à Bourg-en-Bresse dès le 23 septembre. Si *Le Lorrain* enregistre avec satisfaction la nouvelle partition administrative (un commissaire de la République en Alsace, un préfet en Moselle) qui abolit toute tutelle de Strasbourg, ne serait-ce pas l'amorce d'un rattachement de celle-ci à « la Lorraine-capitale Nancy » à laquelle Bellard dénie aussitôt tout rôle culturel dans le Pays messin (18 nov. et 15 déc.). A moins que le gouvernement ne confie les « choses d'Alsace-Lorraine... à un homme de chez nous », seul garant du maintien des valeurs traditionnelles. « Quant à l'école, nous disons : bas les pattes » écrit déjà le vigilant Durand, le 4 novembre. Le 25, son « vive l'école chrétienne » riposte au « vive la laïque » de *l'Humanité* du 10. Et d'insister encore, le 31 mars 1945, sur l'attachement des Mosellans au double sacerdoce des prêtres et des instituteurs, que de pressants appels invitent à rejoindre le syndicat général de l'Education nationale affiliée à la C.F.T.C.⁽¹¹⁴⁾.

C E R T I F I C A T de R E T O U R

Le Préfet du département des Basses-Alpes certifie que M. Durand, C. Hubert, Ferdinand... réfugié à Cherrieux est autorisé à rejoindre son domicile à Fontvieille, Département Anelle accompagné de : ... 3... conjoint ... 2... enfants ... personnes à charge

L'intéressé a perçu au départ (I) Rapatrié par comm.

a) b) de transport N° modèle A

b) bon de transport N° pour Kgs de bagages non accompagnés

c) Remboursement des frais en FV de Kgs de bagages non accompagnés

d) Indemnité de réinstallation de 750 Frs par personne soit 2600 = 225

e) ... 2 mois jama d'allocations supplémentaires par personne soit 2 x 240 x 2 = 480 F. p. pers.

f)

A droit à l'arrivée (I)

a) au remboursement des frais de voyage en 3^e classe de soit Fms.

b)

c)

Renseignements divers (I)

a) montant global mensuel des allocations dont bénéficiait la famille dans la commune d'accueil.....

b) date jusqu'à laquelle ont été payées les allocations.....

c) l'intéressé (s'il est sinistré) a-t-il perçu les secours d'urgence de 1000 (ou 1500) (I) par personne ?..... Dans l'affirmative, montant global des sommes perçues.....

d)

A. DIGNE, le 24 juillet 1945



114) Nos des 18 nov., 30 déc. 1944; 6 janv., 3 fév., 7 avr., 26 mai 1945, par exemple.

La joie du retour atténua sans doute la portée de ces objurgations. L'armistice du 8 mai 1945 et le rétablissement des liaisons ferroviaires avec la France du Sud firent revenir la diaspora mosellane. « Le cœur un peu serré », Durand annonça le 26 mai la fin du *Lorrain* riomois pour le 2 juin, date de l'ultime numéro⁽¹¹⁵⁾. Le 1^{er} mai, l'abbé Hocquard avait déjà mis le « mot de la fin » au *Lien* de Lyon et *L'Entr'aide-La Voix du GERAL* s'était installée à Strasbourg. Après 54 ou 68 mois d'absence, selon les cas, les « rentrants » retrouvaient, entre autres choses, leurs quotidiens d'antan : le vrai *Lorrain*, *Le Républicain Lorrain*, ressuscité le 1^{er} février 1945 et que double, en octobre, *France Journal* destiné aux Mosellans germanophones ; voire même un titre ancien - *Le Courrier de Metz* - disparu en 1922 et relevé par René Jager, avec l'appui de R. Schuman.

* *
*
*
*

Tour à tour, lors de l'évacuation puis au lendemain des expulsions et dans des contextes socio-politiques radicalement différents, les responsables des deux grands journaux mosellans ont permis à leurs compatriotes transplantés de supporter l'exil et certaines incompréhensions, de ressouder la communauté départementale ; de maintenir, voire de forger, son identité. Partis pris idéologiques et silences (dus à la censure ? mais comment fonctionnait-elle ?) mis à part, ces journaux révèlent des pans entiers de la vie quotidienne d'une diaspora particulière, la hiérarchie de ses préoccupations, ses relations avec le pays d'accueil, légal plutôt que réel. Presse à usage interne et externe, dont on mesure mal l'écho auprès de ses lecteurs, des pouvoirs publics, des autres Français. L'étude de la presse d'une autre diaspora - le *Journal des Réfugiés et Sinistrés de la Région du Nord* et *Les Gars du Nord*, publiés à Vichy ; *Le Petit Quinquin*, imprimé à Limoges - et des « chroniques des réfugiés » des quotidiens français d'alors permettrait d'utiles comparaisons. Quelles surprises naîtraient du feu de ces regards croisés ?

F.-Yves LE MOIGNE

115) Son tirage baissait régulièrement : 19 700, 18 400, 17 000, 16 200 exemplaires aux 10 mars, 14 avr., 12 et 19 mai 1945.